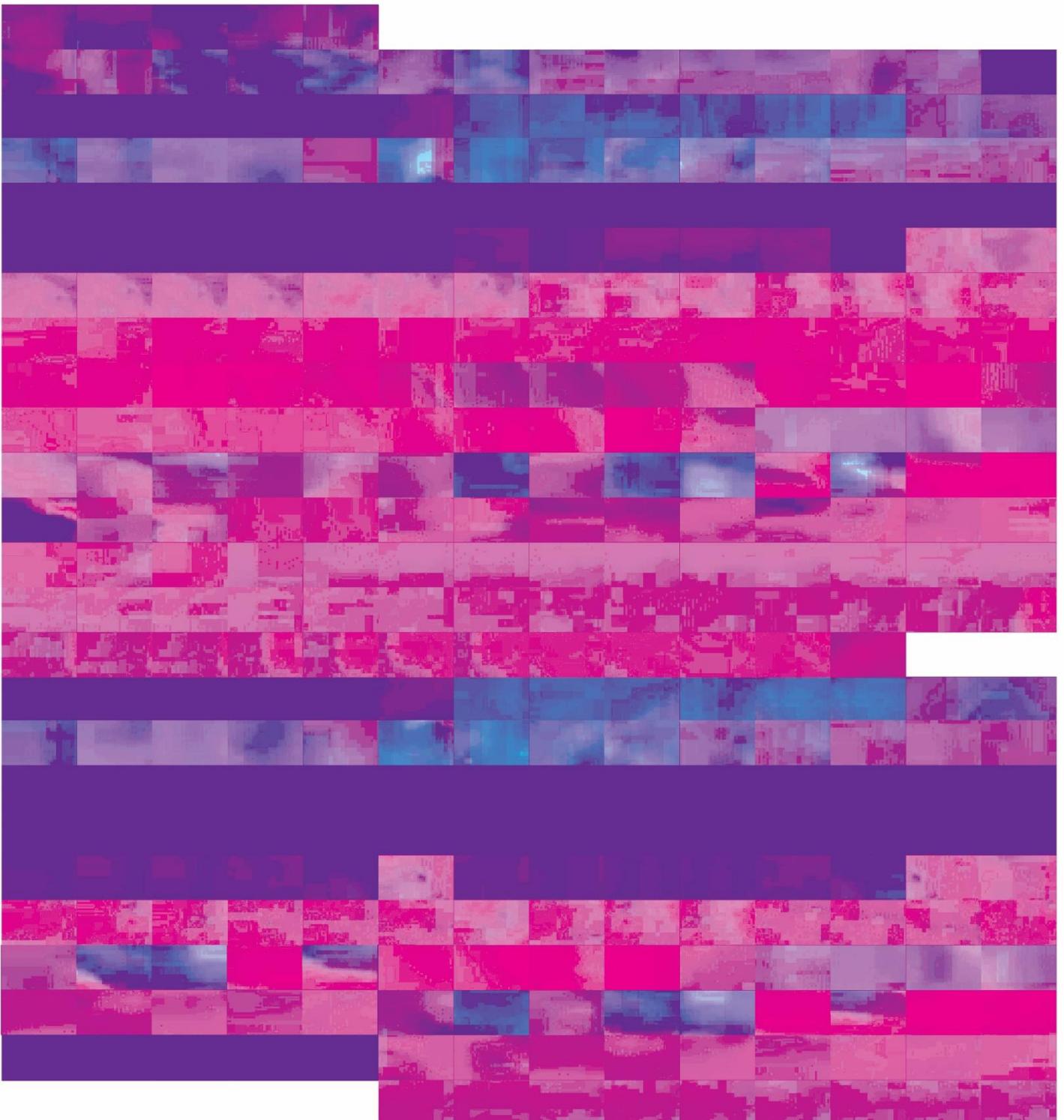




L'exportation des films français en 2023

Octobre 2024





Marion Carrot, Élisabeth Caquelin, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue, Catherine Souyri-Desrosier.

Nous remercions les sociétés qui ont accepté de participer à l'enquête ainsi que l'Association des Exportateurs de Films (ADEF) pour leur précieux concours.

Sommaire

Sommaire.....	3
Objectifs et méthodologie	4
Chiffres-clés	5
Synthèse	6
I. Les ventes de films à l'étranger	9
A. Une reprise de l'activité qui se confirme pour les films français en 2023	9
B. Bien que toujours inférieure à l'avant crise, hausse de la part des films récents dans le total des recettes à l'export	14
C. L'animation, de beaux succès à la vente et en salles.....	17
D. Des droits combinés qui incluent de plus en plus les droits délinéarisés.....	18
E. Des mandats d'exportation moyens par film en hausse, mais des frais d'édition moyens en recul.....	20
F. L'Europe de l'Ouest, première zone d'accueil du cinéma français	22
II. Les coproductions internationales.....	48
A. Investissements français et étrangers dans les coproductions françaises.....	48
B. Les investissements étrangers selon la provenance géographique.....	49
III. Les sociétés d'exportation de films français	53
A. Les sociétés d'exportation	53
B. L'emploi dans le secteur de la vente internationale.....	54

Objectifs et méthodologie

Objectifs

Pour la 21^{ème} année consécutive, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) réalise une étude sur l'exportation des films français. Cette étude évalue les recettes à l'exportation et les apports en coproduction selon les zones géographiques, selon l'ancienneté des films et selon leur mode d'exploitation. Elle dresse ainsi un inventaire détaillé des tendances, territoire par territoire, ainsi qu'une analyse du tissu des entreprises d'exportation de films.

Méthodologie

En 2004, le CNC a mis en place un outil statistique permettant d'évaluer les recettes à l'exportation des films français. Cette étude annuelle résulte d'une double démarche :

- un questionnaire administré en ligne aux sociétés exportant des films français
- des entretiens individuels menés auprès d'un échantillon de vendeurs internationaux afin de recueillir leur perception de l'évolution des marchés.

Pour 2023, 38 sociétés ont répondu, contre 37 en 2022, 45 en 2021 et 23 en 2014.

Les analyses qui suivent concernent exclusivement l'exportation des longs métrages cinématographiques. L'examen détaillé des recettes est mené sur les films français. Ces derniers sont définis comme les films d'initiative française (incluant les coproductions majoritaires) et les coproductions minoritaires françaises. Cette définition peut inclure des films tournés en langue étrangère, ainsi que des films non agréés par le CNC. La notion de films étrangers regroupe tous les films dont la production ne contient pas de financements français.

Les recettes en provenance de l'étranger prises en compte dans l'étude, au titre des ventes, sont celles encaissées au cours de l'année 2023. Compte tenu de l'important décalage entre la signature des contrats et leur paiement, ces recettes se rapportent en majorité à des ventes effectuées en 2021, 2022 et début 2023. Les résultats présentés ne reflètent donc pas l'activité des sociétés d'exportation en 2023, mais plutôt les ventes que ces sociétés ont réalisées au cours des deux années précédentes. Les encaissements de recettes correspondent essentiellement aux recouvrements de minima garantis payés par les distributeurs étrangers. Les ventes concernent autant la vente « tous droits » (c'est-à-dire salles, télévision, vidéo physique et dématérialisée) que les cessions des seuls droits « salles », « télévision », « vidéo », « vidéo à la demande à l'acte et par abonnement », ou encore droits « d'adaptation », isolés depuis 2019. Afin de mesurer le développement des droits délinéarisés, l'enquête distingue explicitement à partir de 2022 les recettes liées à la vente de droits AVoD, VàD, VàDA et FAST.

Depuis 2022, EuropaCorp ne communique plus ses résultats au CNC, ce qui impacte sensiblement les résultats et notamment les évolutions par rapport aux années précédentes.

Les données de fréquentation à l'international concernent l'exploitation, dans les cinémas étrangers, des films français, qu'ils soient ou non agréés par le CNC, et sont collectées par Unifrance auprès d'organismes officiels ou professionnels. Les recettes afférentes sont ici le total des recettes d'exploitation et non la part qui remonte au distributeur français.

Chiffres-clés

Les ventes de films en 2023



52 %



245 M€ de recettes totales
liées à la vente
de films par des sociétés
d'exportation françaises

des recettes issues de la vente
de films français

118 M€ de recettes
liées à la vente
de films étrangers

Les ventes de films français en 2023



77 %



127 M€ de recettes
liées à la vente
de films français

des recettes issues de la vente
de films français récents*

L'Europe de l'Ouest, principale
zone d'accueil du cinéma français

Les coproductions internationales en 2023



120 films coproduits avec
38 partenaires étrangers

de financements étrangers
investis dans la production
cinématographique française

Le Belgique, 1^{er} partenaire étranger
de coproduction
en 2023

* films produits il y a moins de 3 ans.

Synthèse

Une dynamique de reprise qui se confirme en 2023

Au total, les recettes des exportateurs français progressent en 2023 pour atteindre 245,3 M€, en hausse de 22,8 % par rapport à 2022. Ce niveau reste en-deçà des résultats observés juste avant crise et retrouve son niveau des années 2000 (227,5 M€ en moyenne par an sur la période 2004-2011). Ces recettes sont divisées assez équitablement entre films étrangers (48,2 % des recettes totales), et films français (51,8 %).

En 2023, les recettes des exportateurs sur ces seuls films français s'élèvent à 127,0 M€, en hausse de 6,0 % par rapport à 2022 et de 9,2 % par rapport à 2019. Jusqu'en 2021, les tendances étaient, en grande partie, liées aux performances à l'international des films EuropaCorp, qui ne communique plus ses résultats depuis 2022. Hors EuropaCorp, le chiffre d'affaires des films français à l'export est, en 2023, plus élevé que la moyenne des dix dernières années (+11,6 %, -17,9 % avec EuropaCorp).

Les films récents représentent 77,4 % des recettes totales des films français à l'export en 2023, en hausse continue après avoir atteint leur plus bas niveau lors de la crise sanitaire et retrouvent un niveau proche d'avant crise (plus de 80 % entre 2005 et 2017).

Sous la barre des 70 % depuis 2020, la part des droits combinés atteint 76,4 % des recettes totales des films français à l'international, à un plus haut niveau depuis 2018 (79,3 %). Ces droits combinés incluent généralement la salle et de plus en plus tous les droits délinéarisés (vidéo à la demande transactionnelle et par abonnement). Par ailleurs, 2,4 % des recettes sont uniquement dédiées à l'achat de droits d'exploitation en salles de cinéma. La progression de ces deux types de droits reflète la dynamique positive de reprise de la fréquentation des salles à l'international.

En lien avec la production française, les recettes d'exportation des films français se concentrent sur les films de fiction : ces derniers représentent 93,6 % du volume de films vendus pour 93,4 % des recettes. Il convient toutefois de signaler le succès rencontré par les films d'animation à l'export. Ces derniers totalisent 2,5 % du nombre de films vendus pour 5,8 % des recettes. A l'inverse, le documentaire cumule 0,9 % des recettes et 3,9 % des titres vendus.

Une recomposition du marché, de plus en plus polarisé, et des territoires d'exportation

Les exportateurs interrogés ont fait part de leurs inquiétudes quant à la frilosité des acheteurs internationaux. Leurs partenaires se montrent de plus en plus exigeants : les sélections et prix en festival prennent une importance croissante, la couverture médiatique autour de la sortie et/ou du succès du film est de plus en plus indispensable et la notoriété des talents, gage d'un plus fort potentiel à l'exportation. La plupart notent l'intérêt croissant des distributeurs étrangers pour les remakes bien que les droits d'adaptation restent encore peu rémunérateurs à date (les recettes étant fonction de la concrétisation des projets).

En 2023, près de la moitié des revenus proviennent d'Europe de l'Ouest, qui consolide ainsi son statut de premier marché d'exportation pour les films français. A 47,7 %, la zone atteint sa part de marché la plus haute depuis 2005 (50,6 %). L'Allemagne et/ou zones germanophones, 1^{er} territoire de la zone, est également le 1^{er} territoire d'exportation des films français toutes zones confondues avec 19,1 M€, soit 15,0 % des recettes totales.

L'Europe centrale et orientale enregistre également une forte part de marché en 2023, à 17,3 %, soit le plus haut niveau des 20 dernières années. Elle devient ainsi en 2023 la 2^e zone d'exportation des films français, devant l'Amérique du Nord. Cette belle performance s'explique par le dynamisme de l'ensemble des territoires (Pologne, Hongrie, pays de la CEI) et par une 'bulle russe' d'acquisitions, le marché russe se tournant vers les films non-américains à la suite de l'embargo des Etats-Unis sur leurs productions.

En chute sensible, passant de 20,9 % des recettes totales en 2022 à 10,9 % en 2023, l'Amérique du Nord revient à la troisième place du classement des zones d'exportation des films nationaux. Le marché souffre notamment de la fermeture de nombreuses salles et de la rationalisation des investissements des services de vidéo à la demande par abonnement (VàDA).

Par ailleurs, l'Asie rebondit légèrement en 2023 à 8,7 % des recettes totales (8,1 % en 2022), bénéficiant d'un début de réouverture du marché chinois et de l'émergence de nouveaux territoires d'exportation (Vietnam, Philippines, Indonésie) mais reste une zone encore fragile qui tend à privilégier ses productions locales et se tourne davantage vers la production de *remakes*.

Niveau élevé de coproductions internationales

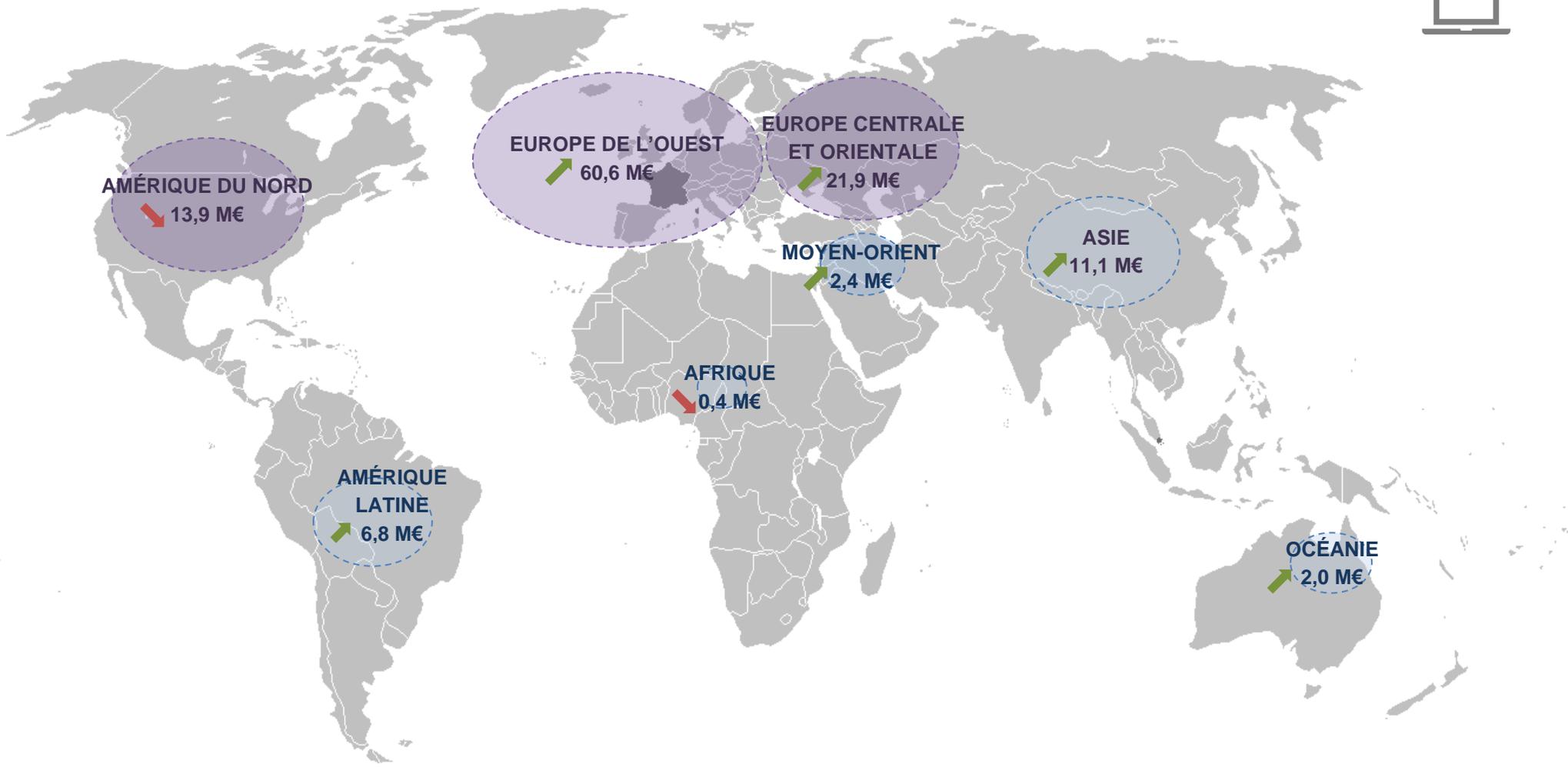
Les ressources financières en provenance de l'étranger des films français peuvent être appréhendées sous deux aspects complémentaires : les encaissements liés à la vente de films français à l'étranger mais également les apports en coproduction de producteurs étrangers sur des films français. En 2023, 120 films de coproduction ont été agréés par le CNC dont 58 films à majorité française et 62 à majorité étrangère. Si ce nombre est en baisse par rapport à 2022 et 2021, années record, il retrouve un niveau conforme à ce qui était observé avant crise entre 2017 et 2019.

Au total, ces films sont financés à hauteur de 237,3 M€ par des investisseurs étrangers en 2023, contre 283,7 M€ en 2022 (plus haut niveau depuis 2012). L'Europe de l'Ouest reste de loin le premier partenaire des producteurs français avec plus des $\frac{3}{4}$ des apports étrangers en coproduction, la Belgique et l'Italie représentant à elles-seules près de la moitié des apports.

Des effectifs en légère progression dans les sociétés d'exportation

La reprise d'activité, qui se poursuit en 2023, se répercute sur les sociétés d'exportation, dont l'emploi est en légère augmentation de 1,2 % par rapport à 2022. Les sociétés d'exportation indiquent employer 898 salariés en 2023 (887 en 2022), soit 26 salariés par entreprise en moyenne (25 en 2022).

Les principales zones géographiques en termes de recettes d'exportation de films français en 2023 (évol. / 2022)



I. Les ventes de films à l'étranger

A. Une reprise de l'activité qui se confirme pour les films français en 2023

En 2023, les recettes générées par la vente de films français représentent 127,1 M€, un montant en hausse de 6,0 % sur un an (119,8 M€ en 2022) et de 9,2 % par rapport au niveau prépandémique (116,4 M€ en 2019). Elles restent en retrait de 17,9 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (154,8 M€), mais cette évolution est fortement liée au fait qu'Europacorp ne communique plus son chiffre d'affaires depuis 2022 : en excluant la société du périmètre, les recettes générées par les ventes de films français en 2023 progressent de 11,6 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (114,0 M€).

L'analyse du chiffre d'affaires par société témoigne d'une croissance sur un an qui se vérifie pour une majorité des entreprises du secteur. Sur les 26 sociétés de vente internationale qui ont déclaré de l'activité sur les deux dernières années (représentant 90,7 % des recettes à l'export des films français en 2023), 15 dégagent des recettes en hausse pour l'export de films français en 2023. Comme en 2022, l'augmentation des recettes bénéficie plutôt aux petites structures. Parmi ces 26 sociétés, huit des 11 sociétés ayant déclaré moins de 1 M€ de chiffre d'affaires en 2022 enregistrent une hausse de leurs recettes, contre six des 15 sociétés ayant déclaré plus de 1 M€ de chiffre d'affaires en 2022 (2 sur les 5 sociétés à plus de 5 M€). Le chiffre d'affaires des sociétés est toutefois très fluctuant d'une année sur l'autre en fonction du *line-up*, variations qui s'amplifient du fait d'une tendance forte à la polarisation des ventes, avec de très bonnes recettes sur quelques films porteurs (avec un cinéaste ou un casting reconnu à l'international, au genre plébiscité, à la thématique porteuse ou primés en festivals), et des ventes faibles voire nulles sur d'autres titres.

Le chiffre d'affaires des sociétés d'exportation lié à la vente de films étrangers atteint 118,2 M€, en forte hausse de 47,8 % par rapport à 2022, qui était à un niveau particulièrement bas (80,0 M€, plus bas niveau depuis 2011). Ces recettes se situent à +21,3 % par rapport à 2019 et à 5,4 % au-dessus de la moyenne décennale (112,2 M€).

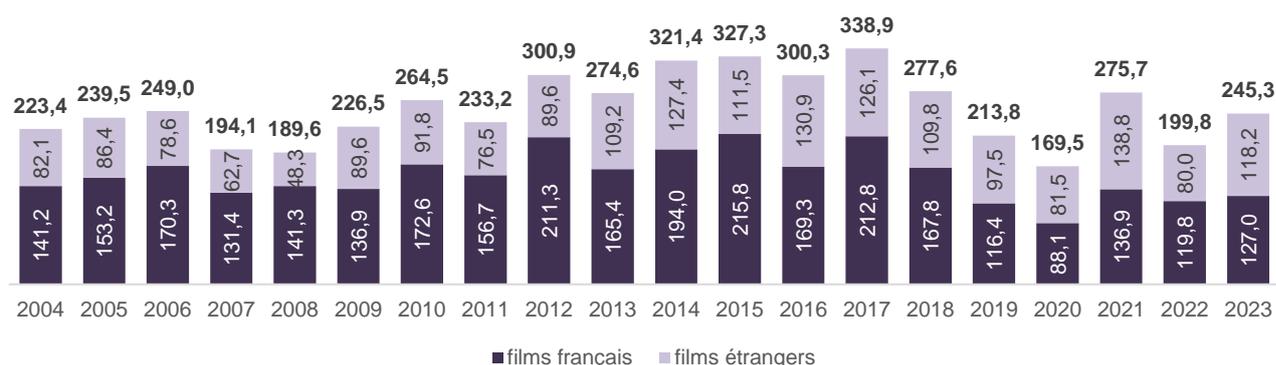
Les recettes générées par la vente de films étrangers dépendent d'un nombre de sociétés moins important que la vente de films français : en 2023, 37 sociétés sur 38 réalisent des recettes grâce à la vente de films français, contre 32 sur 38 grâce à des films étrangers (soit 84,2 % des sociétés répondantes, proportion la plus basse depuis 2009, avec 81,8 % des sociétés réalisant des recettes grâce à des films étrangers). 14 sociétés réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires grâce à la vente de films étrangers, soit 36,8 % des répondants, une part en légère augmentation dans le temps (32,4 % en 2022, 33,3 % en 2021).

L'augmentation des recettes bénéficie à près de la moitié des 24 sociétés ayant réalisé des ventes de films étrangers en 2022 et en 2023 (45,8 %), et plutôt aux petites structures. Sur les 17 sociétés ayant déclaré moins de 1 M€ de chiffre d'affaires en 2022, neuf bénéficient d'une augmentation de leurs recettes en 2023. Sur les sept sociétés ayant déclaré plus de 1 M€ de chiffre d'affaires en 2022, seules deux bénéficient d'une augmentation des recettes en 2023. Là encore, les évolutions sont très fluctuantes selon les années.

La valeur totale de l'exportation de films français et étrangers atteint 245,3 M€ en 2023, en nette augmentation de 22,8 % sur un an. À 199,8 M€, 2022 constituait le deuxième plus bas niveau depuis 2008 (189,6 M€), derrière l'année de crise que fut 2020 (169,5 M€). En 2023, l'exportation de films dépasse ainsi de 14,7 % son niveau de 2019, mais reste en retrait de 8,1 % par rapport à la moyenne de la décennie (267,0 M€).

Les recettes issues de la vente de films français représentent 51,8 % du chiffre d'affaires total des sociétés françaises d'exportation de films, une part 5,6 points sous la moyenne 2014-2023 (57,4 %).

Recettes d'exportation selon la nationalité des films (M€)



Les films français incluent les coproductions minoritaires et majoritaires françaises.
Source : CNC.

Après deux années lourdement affectées par les conséquences de la pandémie de Covid-19 et une reprise progressive de l'activité à travers le monde en 2022, 2023 affiche une belle croissance pour la plupart des industries cinématographiques. Si les niveaux mondiaux de recettes et de fréquentation ne rejoignent pas ceux observés avant crise (à respectivement -18,6 % et -28,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019), le box-office mondial affiche, pour la deuxième année consécutive, une forte hausse, en s'établissant à 33,9 Md\$ (31,4 Md€) de recettes en 2023, soit +30,9 % sur un an (25,9 Md\$). La fréquentation augmente également, de manière moins prononcée, à 5,2 milliards d'entrées en 2023, soit 22,1 % de plus qu'en 2022 (4,3 milliards) (source : Observatoire européen de l'audiovisuel).

Ce dynamisme sur un an profite particulièrement aux films français, dont la fréquentation à l'étranger progresse de 36,2 % par rapport à 2022, à 42,7 millions d'entrées, mais demeure en retrait de 26,6 % par rapport au niveau observé avant la pandémie de Covid-19 (58,1 millions d'entrées en moyenne entre 2017 et 2019). Les recettes générées par les films français à l'international augmentent elles aussi en 2023, à 271,4 M€ (+34,5 % par rapport à 2022, mais -20,5 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Plus de 1 200 films français font l'objet d'une exploitation en salles à l'étranger en 2023, dont plus de 280 inédits, et 29 films sont à l'affiche dans plus de 30 pays. Sept productions françaises dépassent le million d'entrées à l'étranger, comme en 2022 (trois en 2021), un nombre équivalent à la moyenne 2018-2019.

Pour la première fois, l'animation s'impose comme le genre leader, fort de 11,8 millions d'entrées (+61,2 % en un an) et à l'origine de près d'un tiers des billets vendus hors des frontières françaises. Deux films d'animation se trouvent dans le top 3 à l'international : *Miraculous le film*, avec 7,4 millions d'entrées, et *Pattie et la Colère de Poséidon*, avec 1,8 million d'entrées. De son

côté, la fréquentation des comédies diminue de 5,8 % (11,6 millions d'entrées), mais ne perd pas pour autant son rôle pivot à l'international, comme le prouvent les films à plus d'un million d'entrées *Astérix et Obélix : l'Empire du milieu* (2,9 millions, en deuxième place mondiale) et *Sans filtre* (en continuation, 1,4 million), ainsi que 20 autres comédies à plus de 100 000 entrées chacune. Un prix en festival est également, en 2023, un élément de plus en plus déterminant pour le succès à l'export des films d'auteur français, comme le prouvent les drames *Anatomie d'une chute*, Palme d'Or au Festival de Cannes 2023 (1,7 million d'entrées), ou *Close*, Grand Prix au Festival de Cannes 2022 (0,9 million d'entrées).

Le marché international s'est cependant en partie recomposé après la crise sanitaire. Les tickets vendus aux guichets se répartissent sur un plus grand nombre de films, mais l'écart entre gros et petits succès s'intensifie. Les 10 films français les plus vus à l'étranger concentrent 54,0 % des entrées et 51,1 % des recettes à l'international en 2023 (43,9 % des entrées et 44,1 % des recettes en 2018-2019). Les films d'action en langue anglaise à gros budget, à l'origine de sommets de fréquentation avant la crise, et qui assuraient la présence tricolore sur les marchés moins francophiles ou en développement, ont disparu des salles. Néanmoins, les productions majoritairement françaises (78,9 % des entrées annuelles en 2023) et celles en langue française (79,9 %) connaissent une belle année, la fréquentation de ces dernières affichant une reprise de 6,9 % par rapport à la moyenne 2017-2019. Quant aux films classés Art et Essai, ils trouvent davantage leur public qu'en 2022 (+46,2 %, à 18,1 millions d'entrées).

Dans le même temps, l'essor des services internationaux de vidéo à la demande par abonnement (VàDA) a modifié les modes de consommation et, donc, la diffusion des films. Ces services ont constitué pendant les années de crise sanitaire un relais de croissance à l'international pour les films français. La France s'impose ainsi en juillet 2023 comme la quatrième nationalité étrangère de films et unitaires la plus représentée sur les services de VàDA dans le monde, hors pays d'origine, derrière les États-Unis, l'Inde et le Royaume-Uni, avec 4,6 % de productions majoritaires françaises parmi les productions étrangères disponibles.

Enfin, la pandémie de Covid-19 a notamment fait naître une volonté de mieux soutenir et promouvoir les productions locales, qui rend plus complexe l'accès des cinématographies étrangères aux différents marchés, notamment en Asie et en Amérique Latine.

Ces mutations profondes des modes de production et de diffusion ont une répercussion directe sur les activités d'exportation des sociétés françaises. La **polarisation des ventes**, déjà observée avant la pandémie de Covid-19 par les exportateurs rencontrés dans le cadre de cette étude, s'impose désormais comme un modèle global d'acquisition des films. Les prix augmentent et le nombre de ventes se multiplie sur quelques titres, vendus sur le nom du réalisateur ou de la réalisatrice, le casting, le potentiel événementiel d'une sortie en salle, ou encore sur quelques genres ou thématiques prisés, tels que l'animation, la comédie sociétale ou les films familiaux. À l'inverse, alors que les exportateurs effectuaient auparavant un nombre minimal de ventes sur chaque film, certains titres ne se vendent plus du tout ou, ponctuellement, à des prix très bas. Pour certains exportateurs, ce phénomène relève d'un nouveau modèle économique à intégrer :

« Il y a une vraie concentration des ventes sur quelques films, mais avec de bons prix. C'est un équilibre financier à trouver : sur l'ensemble de nos ventes pour 2023, moins d'un quart génèrent du profit, environ 12 % sont à l'équilibre, et plus de 60 % se font à perte. »

D'autres regrettent le climat **d'incertitude** qui se développe du fait de cette polarisation des ventes, faisant profondément fluctuer leur chiffre d'affaires d'une année sur l'autre – l'un d'entre

eux évoque à ce titre un « facteur loterie ». Cette volatilité du marché pousse certains exportateurs à envisager d'étoffer leur *line-up* en y intégrant des films d'animation, dont le succès est croissant ces dernières années, ou de diversifier leurs activités, notamment vers la coproduction, française ou étrangère.

Cette dynamique de polarisation des ventes est notamment due à la fragilité des structures de distribution internationales, lourdement affaiblies par la pandémie de Covid-19, et qui a pour conséquence une sécurisation des acquisitions. Les exportateurs interrogés constatent que la prudence des distributeurs étrangers se répercute également sur des **préventes devenues rares** en 2023, ou davantage effectuées sur *promoreel* que sur simple pitch ou scénario, contrairement à ce qui avait été relevé en 2022 : les acheteurs attendent une œuvre finie, ou au moins des images, pour se positionner. En outre, pour assurer les ventes de films d'auteur, une sélection parallèle en festival n'est plus suffisante, notamment du fait d'une couverture médiatique de moins en moins importante ; être sélectionné en compétition officielle d'un festival de classe A¹ voire obtenir un prix, deviennent déterminants :

« Un juste milieu disparaît dans les ventes, même s'il peut rester quelques bonnes surprises. Certains films, notamment la compétition cannoise, sont très porteurs, avec des prix qui faussent le reste car ils sont très élevés. »

Suivant cette même tendance à la prudence, les **droits d'adaptation**, moins onéreux à acquérir, sont de plus en plus recherchés par les sociétés de distribution étrangères. Cette tendance est assumée par des acheteurs en provenance de marchés fragiles comme l'Amérique latine ou l'Asie, en demande de films de catalogue au succès éprouvé et privilégiant les productions locales, ou venant de territoires tels que l'Espagne ou l'Italie, dont les distributeurs sont familiers des *line-ups* des sociétés d'exportation françaises. L'achat de droits d'adaptation relève d'un nouveau modèle économique pour certains distributeurs, qui réinvestissent les recettes d'une adaptation à succès, produite à moindre coût, dans l'achat, parfois à perte, de films plus onéreux ou au profil moins évident. Certaines personnes interrogées regrettent néanmoins que, parmi les nombreuses options posées, peu se transforment en productions effectives :

« Le remake ne fonctionne que sur certaines typologies de films, et n'est rémunérateur que si le film est tourné. »

La tension du marché que constatent les sociétés d'exportation, associée à la place grandissante des services délinéarisés et des chaînes FAST dans la diffusion des œuvres, entraîne une **évolution des pratiques contractuelles**, faite de négociations longues et approfondies. Les droits se combinent : les distributeurs s'assurent désormais que la cession de droits pour les services de VàD transactionnelle et de VàDA, qui était souvent gelée lors de la vente des films, est incluse. Le développement des services d'AVoD peut de son côté nécessiter un avenant, auprès des sociétés de production, sur des contrats qui ne mentionnent pas tous la possibilité d'une interruption publicitaire. Enfin, les droits à céder pour une diffusion sur les chaînes FAST

¹ Les festivals de classe A ou de premier plan sont les cinq principaux festivals de cinéma dans le monde : Sundance, Cannes, Berlinale, Venise et TIFF (Festival international du film de Toronto). Ils sont à distinguer des festivals de catégorie 1, qui correspondent aux 35 festivals internationaux pris en compte par le CNC pour le calcul des sommes inscrites sur le compte automatique promotion à l'étranger à raison de la sélection en festival des œuvres cinématographiques.

restent à définir clairement, et font donc l'objet de discussions. Du fait de ces évolutions, moins de ventes sont réalisées en direct entre les sociétés d'exportation et les services délinéarisés : les distributeurs étrangers acquièrent en majorité des mandats tous droits, puis se chargent de la vente à ces services.

Si le développement des services numériques entraîne une complexification des pratiques contractuelles, les services de V&DA, perçus il y a quelques années comme un nouveau marché rémunérateur, acquièrent finalement peu d'œuvres :

« Les chaînes de télévision achètent moins, elles font plus de place au sport et aux séries. La PayTV disparaît : l'arrêt de Sky, en Allemagne en 2022, en Italie en 2023, est une catastrophe. De son côté, la V&DA ne décolle pas. Nous pensions que les plateformes allaient prendre la place de la PayTV et de la V&D, mais elles se fournissent plutôt en contenus locaux. Les films étrangers présents sur les plateformes ont le plus souvent été en partie financés par elles, et elles ont acheté les droits à ce moment-là. Les acheteurs recherchent donc plutôt des films pour la salle. »

Enfin, l'ensemble des exportateurs soulignent la difficulté accrue à vendre des films documentaires, depuis que les États-Unis, auparavant acheteurs réguliers et à bon prix, se sont retirés de ce segment :

« Tout le monde veut du documentaire dans son line-up, mais les ventes ne sont pas forcément bonnes. La visibilité du documentaire est bonne en festivals et sur les plateformes, mais moindre en salle. Pour qu'un documentaire fonctionne en salle, il faut assurer une stimulation des sens, avec du documentaire musical par exemple, ou mener un important travail de médiation autour du film. »

Du côté des marchés, le plus souvent organisés en marge des festivals, des glissements s'opèrent. Le Marché du film de Cannes, en mai, se démarque toujours plus par son importance de premier plan, à la fois en termes de volume et de prix des ventes. Plusieurs répondants se félicitent également que s'y vendent à la fois des films d'auteur, liés à la compétition officielle, et des films commerciaux. Le Marché du film européen organisé à l'occasion de la Berlinale, en février, reste également un rendez-vous incontournable, malgré une légère perte de vitesse constatée par plusieurs exportateurs, du fait d'une moindre couverture par la presse et d'une focalisation sur les films d'auteur. D'autres exportateurs remarquent simultanément que la Mostra de Venise, à la fin de l'été, permet d'effectuer quelques ventes intéressantes, notamment grâce à une compétition prestigieuse et relayée par les médias, et déplorent que le festival ne souhaite pas y développer de marché. Les Rendez-vous d'Unifrance, en janvier, constituent également un moment important. Enfin, plusieurs personnes interrogées déplorent l'absence d'un marché solide après l'été depuis le déclin du Festival international du film de Toronto, dont toutes regrettent l'explosion des coûts et le manque d'intérêt pour les films européens.

Le premier semestre 2024 semble confirmer les dynamiques observées en 2023. Les exportateurs interrogés reconnaissent un volume de vente correct et un léger rebond des préventes, mais soulignent la frilosité croissante des sociétés de distribution : la polarisation des acquisitions s'intensifie en faveur de films réalisés par des cinéastes établis, avec des acteurs et actrices connus, des thématiques plutôt légères, et/ou sélectionnés dans des festivals internationaux. Les exportateurs constatent également une légère baisse globale des prix. Ces

tendances, désormais bien identifiées, peuvent avoir un impact sur leurs propres politiques d'acquisition :

« On observe une tendance aux divertissements, aux feelgood movies, qu'ils soient d'auteur ou plus commerciaux. Certaines thématiques plus lourdes vendent moins. Cette polarisation du marché sur les films commerciaux avec un casting connu, et sur les films d'auteurs sélectionnés ou primés dans des festivals de classe A, a un impact sur nos acquisitions : nous sélectionnons les films que nous souhaitons vendre davantage que par le passé. »

Sauf mention contraire, les analyses qui suivent concernent exclusivement les films français.

B. Bien que toujours inférieure à l'avant crise, hausse de la part des films récents dans le total des recettes à l'export

En 2023, les ventes à l'exportation des films français récents (produits après le 1^{er} janvier 2020) représentent 98,3 M€, soit une hausse de 9,3 % sur un an (90,0 M€ en 2022), mais un niveau qui reste de 23,4 % inférieur à la moyenne 2017-2019 (128,5 M€), et de 19,5 % inférieur à la moyenne décennale (122,1 M€). Les recettes de ventes à l'étranger des films français de catalogue (produits avant le 1^{er} janvier 2020) observent une baisse pour la deuxième année consécutive, à 28,8 M€ en 2023 contre 29,9 M€ en 2022, soit -3,6 % sur un an, -22,6 % par rapport à 2017-2019 (37,2 M€) et -12,0 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (32,7 M€).

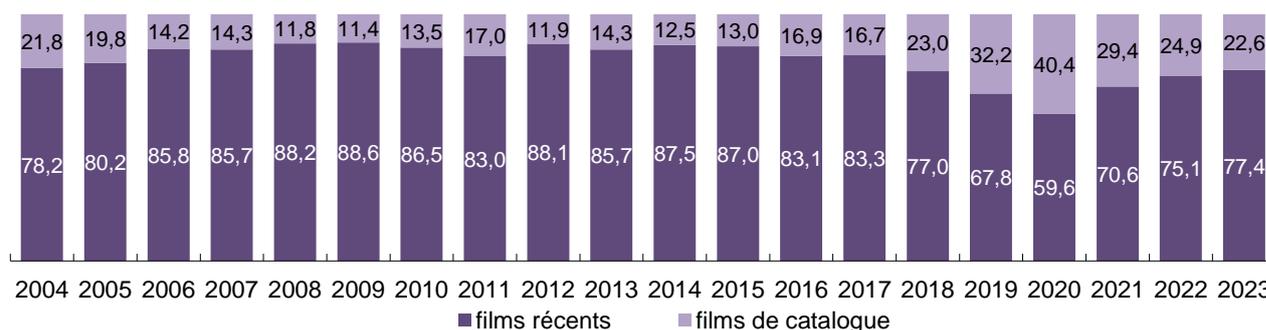
Dans les deux cas, les évolutions observées doivent être nuancées par les variations de périmètre sur la période, en particulier par l'absence d'EuropaCorp du périmètre de l'étude depuis 2022. En excluant la société sur l'ensemble de la période, les recettes des films récents en 2023 se situent à +11,3 % par rapport à la moyenne décennale (88,3 M€). Ce constat est d'autant plus prononcé pour les films de catalogue, les productions EuropaCorp constituant chaque année une part importante des recettes générées par ce type de films. En l'excluant du périmètre de l'étude, les recettes pour les films de catalogue atteignent, en 2023, +12,0 % par rapport à 2014-2023 (25,7 M€). Les différents exportateurs rencontrés dans le cadre de l'étude témoignent d'ailleurs d'un intérêt accru des distributeurs étrangers pour les films de catalogue, notamment du fait de la dynamique croissante autour des droits d'adaptation, du soutien du CNC à la restauration des films de patrimoine et de la place prise par les services de VàDA :

« La restauration de certains films français de catalogue a boosté l'exportation. »

« On observe une disparition relative des plateformes premium pour les nouveaux films, mais une apparition de nouveaux acteurs locaux ou internationaux prenant plus de catalogue à petit prix (Mubi, FilmIn, Cinemaworld...). »

Relativement stable entre 2006 et 2015, le poids des films de catalogue dans les recettes d'exportation totales avait fortement augmenté entre 2016 et 2020, en raison de la hausse continue des recettes issues de la vente de films de catalogue, conjuguée avec l'importante baisse des recettes d'exportation des films récents. Signe d'un retour à la normale qui se confirme en 2023, le poids des films de catalogue dans les recettes totales diminue pour la troisième année consécutive, à 22,6 % (77,4 % pour les films récents), contre 24,9 % en 2022 et 29,4 % en 2021, soit un niveau comparable à 2018.

Structure des recettes d'exportation selon la date de production des films français (%)



Films récents : produits il y a moins de 3 ans / Films de catalogue : produits il y a plus de 3 ans.
Source : CNC.

Le poids des ventes de films de catalogue dans les recettes à l'export du cinéma français varie selon les zones géographiques. Il est plus important en Amérique du Nord, zone pour laquelle il représente plus du tiers (37,9 %) du total des ventes effectuées en 2023. La part occupée par les ventes de films de catalogue a, dans cette zone, fortement évolué sur la période : minoritaires jusqu'en 2018, année au cours de laquelle ces ventes représentaient 23,9 % du total, elles s'imposent à partir de 2019 et représentent jusqu'en 2021 plus de la moitié des recettes en provenance de la zone (jusqu'à 81,4 % en 2020). Les ventes de films de catalogue ont notamment profité, en Amérique du Nord, du recentrage du marché sur l'exploitation des films en VàDA, en réponse à la fermeture prolongée des salles de cinéma. Après une importante baisse de 13,0 points constatée en 2022 (37,3 % en 2022, contre 50,3 % en 2021), due au poids des recettes qui étaient générées par EuropaCorp sur la zone, la part des ventes de films de catalogue se stabilise en 2023 à 37,9 % (+0,8 point en un an).

En Europe de l'Ouest, les ventes de films de catalogue se stabilisent également sur un an, en raison de la réouverture pérenne des salles et du repositionnement des distributeurs locaux sur des films récents. Les films de catalogue constituent toujours une source de revenus importante au sein de la zone, représentant 19,8 % des recettes perçues en 2023, comme en 2022.

En Asie, le poids des ventes de films de catalogue baisse également sur un an, mais demeure au-dessus de la moyenne mondiale (25,5 %, contre 34,6 % en 2022, soit -9,1 points, mais +2,9 points par rapport à la moyenne mondiale en 2023). Ce niveau toujours élevé de recettes générées par les ventes de films de catalogue s'explique principalement par un marché chinois qui, s'il a rouvert ses portes en 2023, se tourne désormais principalement vers des productions locales lorsqu'il s'agit de films récents, suivant une stratégie affichée de préférence nationale, et pose de nombreuses options sur des films de catalogue pour en produire des adaptations. Les ventes de films de catalogue représentent ainsi 42,2 % des ventes en Chine (54,2 % en 2022), et seulement 23,2 % au Japon, 16,4 % en Corée du Sud, 7,9 % à Taiwan et 4,7 % en Inde.

En Europe de l'Est, zone dans laquelle les chaînes de télévision et les services de VàDA régionaux constituent un relai important pour les films français, en plus de l'exploitation en salles qui est particulièrement dynamique pour ces derniers, la part des films de catalogue dans les ventes diminue pour la troisième année consécutive : elle s'établit à 20,3 % en 2023, contre 24,8 % en 2022, soit -4,5 points sur un an. Cette part globale recouvre d'importantes disparités :

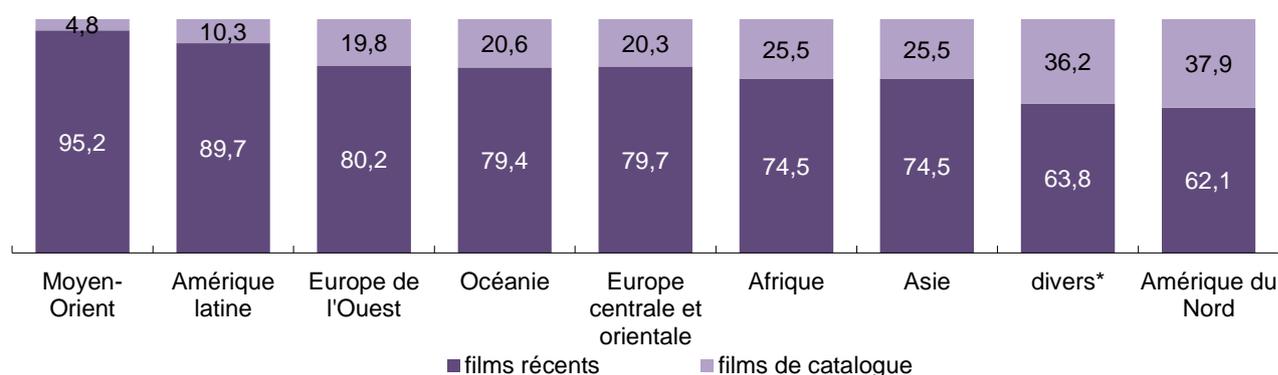
la part de films de catalogue dans les recettes totales s'élève à 53,3 % en Russie, où l'embargo sur les films étasuniens se poursuit et provoque une forte demande, notamment auprès des vendeurs français, mais à 18,8 % en Pologne, marché dont les vendeurs saluent unanimement le dynamisme en salles.

« Comme les États-Unis ont suspendu tous leurs échanges avec la Russie, cela a créé des fenêtres d'opportunités sur des typologies de films inhabituelles. »

La part des films de catalogue dans le total des ventes augmente de 6,3 points en Océanie (20,6 % en 2023, contre 14,3 % en 2022) dans un contexte d'augmentation globale des recettes (+31,3 % sur un an), notamment grâce au succès des services régionaux de VàDA (Stan, Binge, DocPlay...) et des festivals proposant des films francophones récents et de patrimoine (Alliance Française French Film Festival, par exemple). Elle augmente également en Amérique latine, à +4,4 points sur un an (10,3 % en 2023, contre 5,9 % en 2022), alors que les recettes globales de la zone sont relativement stables sur un an (+2,6 %), ce qui tend à refléter un marché prudent, voire fragile, qui délaisse les films récents au profit notamment des droits d'adaptation pour des remakes locaux.

La principale augmentation de la part des films de catalogue dans les recettes totales se remarque dans la partie « Divers » des ventes par zones géographiques (dont compagnies aériennes et ventes directes aux services de VàD/VàDA monde), à 36,2 % en 2023, soit +8,1 points sur un an (28,1 % en 2022). Cette augmentation est principalement due à celle de la part des films de catalogue dans les ventes effectuées auprès des services VàD/VàDA monde, qui atteint 25,3 % en 2023 (7,8 % en 2022), soit +17,5 points sur un an, reflétant à la fois le désintérêt progressif de ces services pour l'acquisition de films récents, pointé par l'ensemble des exportateurs rencontrés, et le fait que les ventes auprès de ces services sont de plus en plus intermédiées et réalisées par les distributeurs étrangers qui acquièrent tous les droits pour ces films .

Structure des recettes d'exportation selon la date de production des films français et la zone en 2023 (%)



Films récents : produits il y a moins de 3 ans / Films de catalogue : produits il y a plus de 3 ans.

*Les ventes diverses incluent les ventes CFI, TV5 et plateformes de VàD / VàDA monde.

Source : CNC.

C. L'animation, de beaux succès à la vente et en salles

Parmi les 38 sociétés ayant répondu au questionnaire en 2023, 30 ont renseigné des informations sur le genre des films vendus¹. Ces sociétés cumulent 86,0 % des recettes totales. Sans surprise, la **fiction** représente l'immense majorité du marché en 2023 à 93,4 % des recettes et 93,6 % des films.

Au sein du genre, outre l'appétence pour les films d'auteur primés, les exportateurs soulignent le succès des comédies, comme *Astérix et Obélix : l'Empire du milieu* (vendu dans 21 territoires, et bénéficiant la même année de 2,7 millions d'entrées à l'international dans 41 territoires²), et en particulier des comédies à thème sociétal, comme en témoigne les ventes à l'export d'*Une année difficile* (vendu dans 54 territoires). Ils notent également le succès des films d'action, comme le montrent *Les Trois Mousquetaires : Milady* (vendu dans 32 territoires) ou *Dogman* (vendu dans 26 territoires, et bénéficiant la même année de 0,6 million d'entrées dans 28 territoires), ainsi que des films de genre (*The Pod Generation*, vendu dans 25 territoires, *Vermines*, vendu dans 24 territoires, *Le Règne animal*, vendu dans 18 territoires).

Les fictions de catalogue représentent une grande majorité du volume de ventes effectuées en 2023, et une part non négligeable des recettes. La fiction de catalogue représente 82,3 % du nombre total de films de fiction vendus, mais aussi 77,0 % du nombre total de films vendus, et 20,8 % des recettes pour l'ensemble des films (22,3 % des recettes pour les films de fiction).

Les films **d'animation**, marché restreint mais au développement rapide, sont concédés à un prix supérieur à la moyenne, puisqu'ils représentent 2,5 % des films vendus et 5,8 % des recettes. L'ensemble des exportateurs témoignent d'ailleurs de la bonne santé du genre. Leader en 2023 dans les salles internationales, seul genre à cumuler plus de 10 millions d'entrées (+50,2 % en un an) et à l'origine de près d'un tiers des billets vendus hors des frontières françaises, notamment grâce à *Miraculous le film* (7,1 millions d'entrées dans 26 territoires) et à *Pattie et la Colère de Poséidon* (1,8 million d'entrées dans 40 territoires), l'animation est également en bonne place dans les recettes 2023 des sociétés d'exportation, avec notamment plus de 1,5 M€ de recettes pour *Le Sommet des dieux* (vendu dans 64 territoires) et pour *Les As de la jungle 2* (bénéficiant la même année de 0,5 million d'entrées dans 20 territoires), ou, à son niveau, le succès de *Nina et le Secret du hérisson* (vendu dans 25 territoires).

L'animation de catalogue représente 61,8 % du nombre total de films d'animation vendus, mais seulement 1,5 % de l'ensemble des films vendus, et 0,6 % des recettes totales (9,6 % des recettes de l'ensemble des films d'animation).

Les prix de vente du **documentaire** sont plus bas que la moyenne, puisque les films documentaires représentent 3,9 % du nombre de films vendus et 0,9 % des recettes. Quelques succès à l'export surviennent néanmoins pour des films sélectionnés en festival, comme *Les Filles d'Oifa*, Œil d'or au Festival de Cannes, César du meilleur film documentaire et nommé aux Oscars (vendu dans 40 territoires), *Sur l'Adamant*, Ours d'or à la Berlinale (vendu dans 37 territoires) ou *Orlando, ma biographie politique*, primé à la Berlinale (vendu dans 20 territoires).

¹ Ce champ a été ajouté en 2024 au questionnaire adressé aux sociétés d'exportation, portant sur leurs recettes 2023.

² La présente étude analyse les recettes d'exportation encaissées en 2023, et non l'ensemble des ventes effectuées sur un film, qui peuvent avoir lieu sur plusieurs années. De plus, quelques délimitations territoriales varient entre l'analyse des ventes, effectuées par le CNC, et l'analyse de la fréquentation à l'international, réalisée par Unifrance. Le nombre de territoires ayant acquis le film peut donc différer du nombre de territoires sur lesquels il est diffusé au cours d'une même année de référence.

Le documentaire de catalogue représente 68,5 % du nombre total de documentaires vendus, 2,7 % des films vendus, et 0,3 % des recettes totales (35,2 % des recettes de l'ensemble des documentaires vendus).

D. Des droits combinés qui incluent de plus en plus les droits délinéarisés

En 2023, 32 des 37 sociétés ayant déclaré des recettes liées à la vente de films français ont renseigné cette partie du questionnaire. Ces sociétés cumulent 89,7 % des recettes totales.

La cession de **droits combinés**, mêlant tous types de droits d'exploitation, constitue toujours la majorité des ventes, représentant 76,4 % des recettes en 2023 (86,2 M€). La part des droits combinés augmente de 10,2 points sur un an (66,2 % en 2022), en ligne avec la part moyenne de la décennie (75,8 % entre 2014 et 2023). Les recettes générées par ce type de droits augmentent de 12,0 % sur un an (76,9 M€ en 2022), mais restent à -18,5 % sous la moyenne 2014-2023 (105,7 M€). L'ensemble des exportateurs interrogés indiquent effectuer uniquement ou en immense majorité des ventes tous droits. Ils perçoivent également une nette évolution contractuelle, les droits délinéarisés étant désormais inclus la plupart du temps dans les cessions de droits combinés, ce qui peut expliquer l'augmentation des recettes sur ce type de droits ces dernières années.

En dehors des droits combinés, l'analyse plus spécifique des recettes par type de droits sur le temps long rend compte des modifications structurelles du secteur. Les **droits d'exploitation vidéo**, après avoir subi une forte érosion, passant de 8,8 % des recettes en 2010 à 0,9 % en 2022, se stabilisent en 2023. Avec 1,0 % de part de marché, ces recettes progressent de 2,4 %, à 1,12 M€ en 2023 (1,09 M€ en 2022).

En parallèle, le poids de l'ensemble des **droits délinéarisés** (vendus seuls), après être monté en puissance entre 2010 et 2022, passant de 0,6 % des recettes à 9,6 % des recettes (hors 2021, année record à 22,8 % des recettes, largement portée par la vente de *Coda* à Apple TV+), diminue de 3,7 points en 2023. En moyenne, l'ensemble des droits délinéarisés représentent ainsi 5,9 % des recettes en 2023, plus bas niveau depuis 2019 (4,4 %), contre 9,6 % en 2022, deuxième plus haut niveau de la décennie derrière 2021. La baisse est aussi sensible dans la vente de films récents (2,3 % des recettes en 2023, contre 4,0 % en 2022, soit -1,7 point) que dans celle de films de catalogue (3,6 % des recettes en 2023, contre 5,7 % en 2022, soit -2,1 points). Les recettes des cessions de droits délinéarisés baissent de 40,9 % sur un an, à 6,6 M€ au total en 2023, contre 11,2 M€ en 2022, notamment parce que les droits délinéarisés sont désormais souvent inclus dans les droits combinés.

Dans le détail, certaines cessions de droits sont redistribuées, du fait d'une dynamique de segmentation des acquisitions, soulignée par les exportateurs : les **droits d'exploitation délinéarisés combinés** baissent ainsi de 67,0 % (représentant 2,5 % des droits cédés en 2023, contre 7,2 % en 2022), tandis que les **droits d'exploitation V à D transactionnelle** sont multipliés par neuf (1,3 % du marché en 2023, contre 0,1 % en 2022), et que les droits d'exploitation AVoD sont multipliés par plus de cinq (mais ne représentant que 0,1 % du total des droits cédés en 2023). Les **droits d'exploitation en V à DA** subissent de leur côté une baisse de 12,4 % (2,0 % du total des droits en 2023, contre 2,2 % en 2022). Cette évolution provient d'une forte baisse des recettes de vente pour les films de catalogue (-43,8 %), qui représentaient presque 60 % des ventes en 2022, et ne comptent plus que pour 37,3 % des recettes en 2023, illustrant un moindre

attirait de ces films pour les services de VàDA. La cession de droits en VàDA sur les films récents, en revanche, se porte bien, à +31,5 % sur un an. Ces diverses évolutions soulignent que le marché des droits délinéarisés n'engendre pas la croissance espérée par les sociétés d'exportation. Les exportateurs remarquent également que, sur ce segment de marché, les prix restent très volatiles.

En dehors des droits délinéarisés, la part des recettes générées par la cession de **droits d'exploitation télévisuelle** baisse de 3,7 points en 2023, à 9,3 % des recettes contre 13,0 % en 2022. La baisse des recettes (-30,8 % au global par rapport à 2022) est beaucoup plus sensible pour les films récents (-50,3 %) que pour les films de catalogue (-20,2 %). Malgré cette baisse, les cessions de droits d'exploitation télévisuelle constituent, comme en 2022, la part de marché la plus importante dans la vente de films de catalogue, à 43,5 % des recettes en 2023, devant les droits combinés (à 33,6 %). Elles constituent la deuxième part de marché pour les films récents, comme en 2022, à 26,7 % des recettes, derrière les droits combinés (87,5 %). Cette évolution, liée à l'augmentation des droits combinés, traduit également la prudence de plus en plus exacerbée des chaînes de télévision quant aux acquisitions de films récents, à l'exception de quelques projets de prestige :

« Les chaînes de télévision achètent moins, offrent moins de slots. Elles font plus de place au sport, aux séries, voire aux séries locales... En PayTV, l'arrêt de Sky, en Allemagne pour 2022, en Italie pour 2023, est une catastrophe. Globalement, la PayTV disparaît. »

L'ensemble des exportateurs interrogés remarquent que la salle reste le mode de diffusion privilégié par les distributeurs à l'international. De fait, si les cessions de droits combinés, qui incluent généralement l'exploitation en salle, augmentent, les cessions spécifiques de **droits d'exploitation en salles** sont elles aussi en hausse. En progression continue depuis 2020, elles constituent, en 2023, 2,4 % des recettes (1,7 % en 2022), soit la plus importante part de marché historique. Les recettes, à 2,7 M€, sont en hausse de 37,3 % sur un an (1,9 M€ en 2022) et multipliées par 2,5 par rapport à la moyenne 2014-2023 (918,7 K€). Si la part de marché des cessions de droits d'exploitation en salles est évidemment plus importante pour les films récents (9,9 %) que pour les films de catalogue (0,9 %), les recettes sont en hausse dans les deux cas, à respectivement +43,0 % sur un an (1,8 M€ en 2023) et +27,3 % (889,1 K€ en 2023).

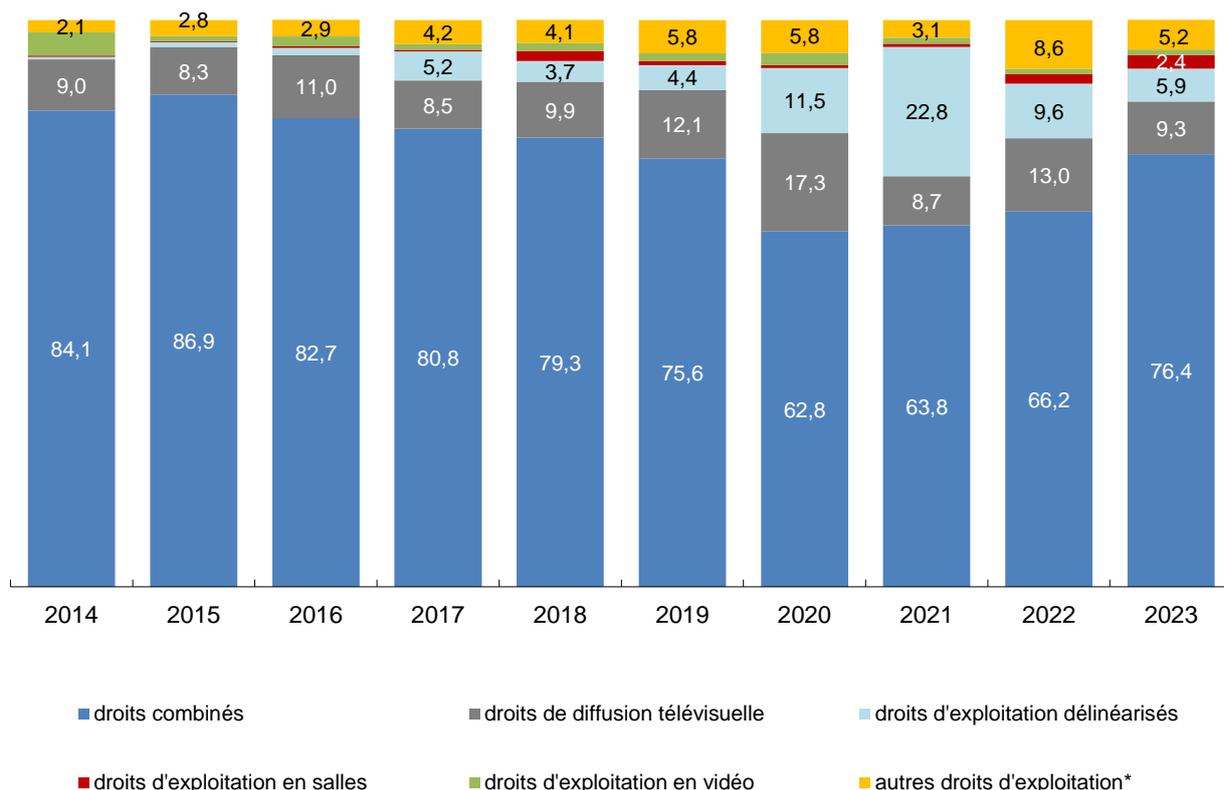
Au sein des autres droits d'exploitation, les **cessions de droits diverses** à destination des avions, bateaux, de TV5 Monde ou de CFI sont en forte baisse en 2023, à 2,7 % de parts de marché et 3,1 M€ de recettes, après avoir connu une année record en 2022 (4,5 % de part de marché et 5,2 M€ de recettes). En 2023, 23 sociétés déclarent des recettes liées à ces droits, contre 26 en 2022. La baisse est plus importante sur la cession de droits sur des films récents (-49,8 %, pour un nombre de films équivalents) que sur les films de catalogue (-17,5 %, pour un nombre de films en baisse de 43,1 %). Ces recettes se situent à 10,2 % sous la moyenne 2014-2023 (3,4 M€).

Malgré la dynamique positive soulignée par l'ensemble des exportateurs, les **droits d'adaptation**, suivis depuis 2019, sont eux aussi en forte baisse en 2023 après avoir connu une année record en 2022 : à 0,8 % de parts de marché (-1,8 point sur un an), soit 0,9 M€ de recettes (-70,0 %). Ils se situent néanmoins à 41,2 % au-dessus des recettes enregistrées en 2019 (0,6 M€).

De son côté, la bonne santé des **droits de diffusion dans les festivals** est à souligner, à 1,3 % de parts de marché en 2023 (+0,1 point sur un an), meilleure part de marché depuis 2017 (1,7 %), avec des recettes s'élevant à 1,5 M€, en hausse de 4,7 % sur un an (1,4 M€ en 2022, 1,3 M€ en 2019 et 1,3 M€ en moyenne sur la période 2014-2023) :

« Plusieurs festivals ont monté des sociétés de distribution pour reprendre les films de leur compétition, d'autres multiplient les projections en plusieurs temps : les cessions de droits aux festivals s'en trouvent étendues. »

Structure des recettes par type de droit (%)



* dont droits de diffusion dans des festivals et droits d'adaptation.
Source : CNC.

E. Des mandats d'exportation moyens par film en hausse, mais des frais d'édition moyens en recul

L'enquête cherche également à évaluer les investissements réalisés pour l'exportation des films français à l'étranger, qu'il s'agisse de l'acquisition de droits d'exploitation des œuvres ou des dépenses engagées pour la prospection et la promotion. En 2023, 31 des 38 sociétés ayant répondu à l'enquête ont complété cette partie.

Les investissements des sociétés dans l'acquisition de **mandats d'exportation** augmentent de 74,0 % en 2023, à 46,7 M€, contre 26,8 M€ en 2022, en augmentation de 10,1 % par rapport à 2019 (42,4 M€) et à +28,7 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (36,3 M€), atteignant leur plus

haut niveau historique. Ce total représente 1,5 M€ de dépenses en moyenne par entreprise déclarant des investissements en mandats, contre 766,3 K€ en 2022 (1,1 M€ en 2019).

Les investissements en mandats d'exportation sont cependant variables selon les entreprises. Quatre sociétés ont investi plus d'un million d'euros dans des mandats d'exportation en 2023 (six en 2022 et neuf en 2019), quatre ont investi entre 500 000 € et 1 M€ (neuf en 2022, trois en 2019) et 23 ont consacré moins de 500 000 € (21 en 2022, 15 en 2019). Le montant moyen investi par film est, par ailleurs, en hausse de 76,7 % en 2023, à 243,0 K€, contre 137,5 K€ en 2022 (plus bas niveau de la décennie), à 2,4 % sous la moyenne décennale (253,3 K€).

La mise en place par le CNC du fonds d'aide à la promotion à l'étranger des œuvres cinématographiques en 2017, qui permet aux exportateurs de réinvestir le soutien généré dans l'acquisition de mandats étrangers ou la promotion internationale d'un film ou d'un catalogue, a favorisé une hausse sensible des investissements dans les **frais d'édition et de promotion**. En 2023, 11,6 M€ sont alloués par les exportateurs à la promotion des œuvres cinématographiques, à +38,6 % sur un an (8,4 M€ en 2022) et à +27,1 % par rapport à 2019 (9,1 M€), un montant plus que doublé par rapport aux trois années précédant la mise en place du fonds d'aide (5,3 M€ en moyenne entre 2014 et 2016). Cette hausse est portée par les principaux distributeurs qui enregistrent un chiffre d'affaires important à l'export. En 2023, trois sociétés dépensent plus d'1 M€ en frais d'édition et de promotion, contre une seule société en 2022 ; et six sociétés dépensent entre 500 K€ et 1 M€, contre quatre en 2022.

Cette augmentation est également liée à la hausse du nombre de films sur lesquels ces frais sont engagés : en 2023, chaque société a engagé ce type de dépenses pour 39 films en moyenne, contre 26 films en moyenne chaque année depuis la mise en place du fonds d'aide, et 17 films en moyenne par société chaque année entre 2013 et 2016. Les montants moyens dépensés pour chaque film diminuent en revanche sur la période, de 18,0 K€ par film en 2014 à 9,6 K€ en 2023 (10,7 K€ en moyenne entre 2017 et 2021). Cette baisse, dont une partie est mécanique du fait de la forte hausse du nombre de films qui bénéficient de ces dépenses, doit également être mise en perspective avec un phénomène de dématérialisation des supports de promotion et communication des films, qui s'est accru depuis la pandémie de Covid-19.

Dépenses d'exportation (M€)



Source : CNC.

F. L'Europe de l'Ouest, première zone d'accueil du cinéma français

Les recettes générées par la vente de films français en 2023 bénéficient largement de la dynamique de reprise des différents marchés européens. L'**Europe de l'Ouest** renforce ainsi sa position de première zone d'accueil du cinéma français avec 60,6 M€ de recettes, un montant en hausse de 19,8 % par rapport à 2022 (50,6 M€) et de 43,7 % par rapport à 2019 (42,2 M€), mais qui reste inférieur de 5,9 % à la moyenne décennale (57,2 M€). La zone représente ainsi 47,7 % du total des recettes enregistrées en 2023, à +5,5 points sur un an (42,2 % en 2022), une part record depuis 2005 (50,6 %).

L'**Europe centrale et orientale** confirme également sa bonne santé. Elle est notamment portée par la hausse des contrats régionaux, et par la 'bulle russe' déclenchée par l'embargo étasunien depuis le début de la guerre russo-ukrainienne, qui crée des opportunités de ventes plus nombreuses pour les films non américains et notamment les sociétés d'exportation françaises. La zone enregistre 21,9 M€ de recettes en 2023, à +57,1 % sur un an (14,0 M€ en 2022), +75,7 % par rapport à 2019 (14,4 M€) et +41,1 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (15,5 M€). L'Europe centrale et orientale devient ainsi deuxième zone mondiale en termes de recettes d'exportation des films français, passant devant l'Amérique du Nord, avec 17,3 % de part de marché en 2023, son plus haut niveau historique.

Après une année 2022 stable (-0,4 % sur un an), l'**Amérique du Nord** est en nette perte de vitesse en 2023, avec 13,9 M€ de recettes, soit -44,5 % par rapport à 2022 (25,0 M€), une contraction du marché constatée par l'ensemble des sociétés d'exportation interrogées, notamment due à la fermeture de salles de cinéma et de moindres investissements des services de VàDA mondiaux. Les recettes de la zone se situent également à -51,7 % par rapport à 2019 (28,8 M€) et à -66,1 % par rapport à la moyenne décennale (41,0 M€). Ces dernières évolutions s'expliquent notamment par l'importance des recettes générées par les ventes des films EuropaCorp jusqu'en 2018. La zone se situe au troisième rang mondial pour l'exportation des films français, avec 10,9 % du total des recettes, une part en baisse de 10,0 points sur un an (20,9 % en 2022) et à son plus bas niveau historique.

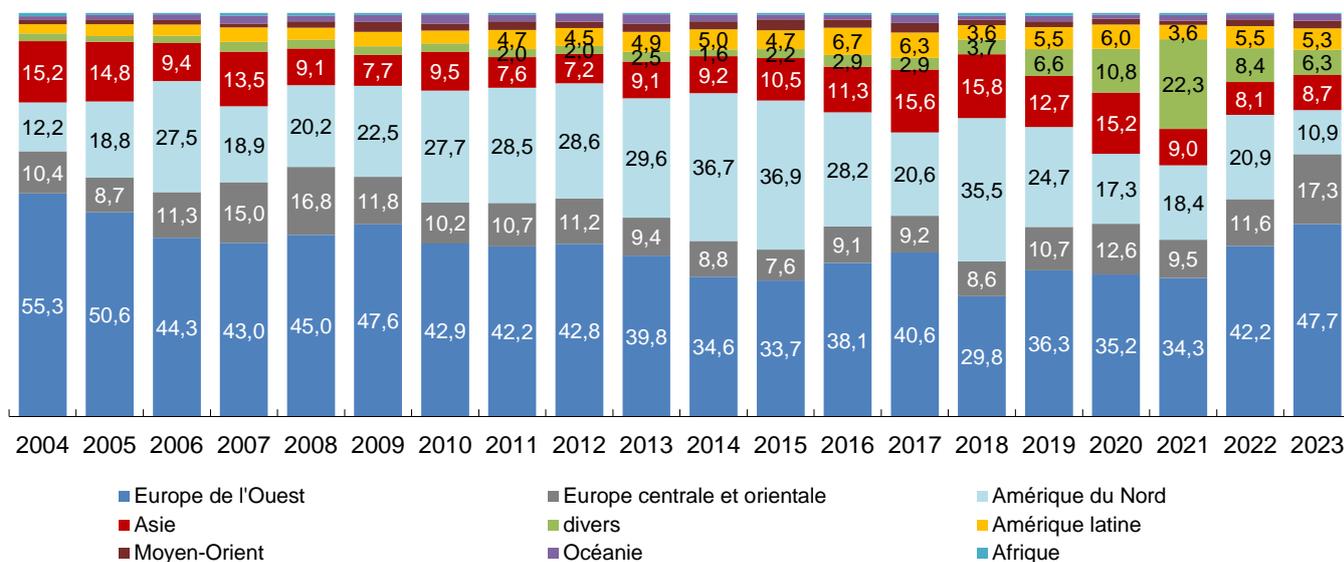
Après plusieurs années de forte baisse, les recettes provenant d'**Asie** rebondissent en 2023, notamment du fait d'une réouverture du marché chinois qui a relancé les contrats nationaux et régionaux. Elles s'établissent ainsi à 11,1 M€ en 2023, soit +14,5 % sur un an (9,7 M€ en 2022), mais restent à -24,8 % par rapport à 2019 (14,7 M€) et à -38,6 % sous la moyenne 2014-2023 (18,1 M€), moyenne largement tirée vers le haut par une bulle d'acquisitions en Chine à la fin des années 2010. La part de la zone dans l'exportation des films français remonte par conséquent légèrement en 2023, pour s'établir à 8,7 %, mais reste la deuxième plus basse part de marché de la décennie derrière 2022 (8,1 %).

Après avoir fortement augmenté en 2022, les recettes d'exportation en provenance d'**Amérique latine** connaissent une hausse plus modeste en 2023, au sein d'une zone toujours entravée par les crises politiques et économiques. Elles s'établissent à 6,8 M€, soit +2,6 % sur un an (6,7 M€ en 2022) et +5,3 % par rapport à 2019 (6,4 M€), mais toujours en retrait de 16,1 % par rapport à la moyenne 2014-2023 (8,0 M€). La zone représente 5,3 % des parts de marché d'exportation des films français en 2023, contre 5,5 % en 2022.

Les autres zones géographiques (**Moyen-Orient, Océanie et Afrique**) occupent en 2023, comme en 2022, une position plus limitée sur le marché de l'exportation du cinéma français, puisqu'elles représentent 4,8 M€ de recettes au total (3,8 % des recettes). La dynamique du marché moyen-oriental est néanmoins à souligner : avec 2,4 M€ de recettes, il connaît une forte hausse de 24,5 % sur un an, après avoir déjà augmenté de 44,6 % entre 2021 et 2022.

En dehors des zones géographiques, une partie des recettes d'exportation des films français est générée par la **cession de droits à des acteurs de nature diverse opérant une exploitation trans-territoriale** des œuvres (plateformes de VàD / VàDA mondiales, instituts français, compagnies aériennes, TV5 Monde...). Après une année 2021 record (30,5 M€), marquée par un niveau inédit de recettes générées par les services de VàD / VàDA, le montant des recettes diverses avait retrouvé en 2022 un niveau comparable à celui de 2020 (10,1 M€ en 2022, contre 9,5 M€ en 2020), et continue de baisser en 2023 (-20,3 % sur un an). À 8,0 M€, il dépasse de peu le niveau de 2019 (7,7 M€) et représente une part de marché moins importante (6,3 % en 2023, contre 6,6 % en 2019). Le montant des recettes diverses reste en nette hausse sur la décennie, notamment du fait de l'émergence des services de VàD / VàDA à partir de 2018 (3,1 M€ en 2014) ; cependant, comme en témoignent les exportateurs interrogés, la part de ces services dans les acquisitions de films français est plus limitée qu'espéré.

Structure des recettes d'exportation des films français selon la zone géographique (%)



La zone « divers » inclut les recettes issues des ventes à CFI, TV5 et aux plateformes de VàD / VàDA monde.

Source : CNC.

En 2023, la concentration des recettes repart à la hausse de 2,8 points par rapport à 2022, puisque les 15 premiers pays génèrent 75,3 % des encaissements, contre 72,5 % en 2022 et 74,3 % en 2019.

Les quinze premiers pays en termes de recettes de films français à l'exportation en 2023

	recettes (M€)	évol. 23/22 (%)	évol. 23/19 (%)	part de marché (%)
1 Allemagne et/ou zones germanophones	19,1	90,9 %	73,6 %	15,0 %
2 États-Unis et/ou Canada anglophone	12,1	-41,1 %	14,6 %	9,5 %
3 Italie	7,9	-11,1 %	32,6 %	6,2 %
4 Espagne	7,0	3,0 %	36,0 %	5,5 %
5 Contrats Europe de l'Est	5,5	683,0 %	368,0 %	4,4 %
6 Benelux	5,0	18,1 %	48,6 %	3,9 %
7 Royaume Uni et/ou Irlande	4,9	123,2 %	30,2 %	3,8 %
8 CEI	4,8	30,5 %	36,6 %	3,7 %
9 Belgique	4,7	-4,8 %	12,4 %	3,7 %
10 Suisse (hors région germanophone)	4,6	-1,3 %	17,4 %	3,7 %
11 VOD / SVOD monde	4,5	-5,9 %	48,5 %	3,6 %
12 Contrats Amérique Latine	4,3	65,0 %	179,7 %	3,4 %
13 Japon	3,9	8,8 %	-20,8 %	3,1 %
14 Pologne	3,9	2,8 %	-3,7 %	3,0 %
15 Scandinavie	3,4	4,6 %	86,0 %	2,7 %
total quinze premiers	95,7	13,0 %	40,7 %	75,3 %
total	127,1	6,1 %	9,3 %	100 %

Source : CNC.

Au sein des différentes zones d'exportation, deux territoires génèrent en 2023 un quart des recettes totales du cinéma français à l'international (24,6 %), et trois territoires en concentrent presque un tiers (30,8 %).

Sortie du classement des trois premiers territoires à l'export durant les deux années de pandémie, l'**Allemagne** (et autres territoires germanophones) était redevenue en 2022, comme en 2019, la deuxième source de revenus pour les sociétés d'exportation, avec 10,0 M€ de recettes. Elle passe au premier rang mondial en 2023, à 19,1 M€ de recettes, soit un bond de 90,9 % sur un an. L'Allemagne met ainsi un terme à la dégradation de son marché sur la décennie, en atteignant quasiment le niveau de recettes de 2014 (20,0 M€). Les ventes à destination de l'Allemagne et des territoires germanophones représentent ainsi 15,0 % des recettes du cinéma français, une part au plus haut niveau depuis 2012 (16,4 %). Cette hausse bénéficie à une majorité d'exportateurs, puisque les recettes par société moyennes (+120,1 %) et médianes (+55,1 %) sont en forte hausse en 2023.

Après avoir quasiment doublé entre 2021 et 2022, les ventes à destination des **États-Unis**, accompagnées ou non d'une cession de droits sur le **Canada anglophone**, connaissent une forte baisse (-41,4 %), pour s'établir à 12,1 M€ en 2023 (20,5 M€ en 2022), un niveau qui reste de 14,6 % supérieur à l'avant crise (10,6 M€ en 2019), mais à -10,3 % sous la moyenne de la décennie (13,5 M€). Les États-Unis et/ou Canada anglophone rétrogradent de ce fait à la deuxième place du classement mondial.

Comme les années précédentes, ce territoire compte le plus grand nombre d'exportateurs actifs en 2023 (33 exportateurs, contre 34 en 2022). La concentration des recettes est en légère baisse, les trois premières sociétés cumulant 55,7 % des recettes en 2023, contre 58,8 % en 2022. La

part de marché des États-Unis et/ou Canada anglophone, à 9,5 % des recettes mondiales, est en baisse de 7,6 points par rapport à 2022, et en ligne avec la moyenne 2014-2023 (9,0 %).

En 2022, l'Italie réintérait le classement des trois premiers territoires à l'export pour le cinéma français pour la première fois depuis 2005, année où elle dominait le classement. En 2023, le pays confirme sa place de territoire d'accueil privilégié pour les films français, à la troisième place du classement mondial, malgré une baisse de ses recettes de 11,1 % sur un an : elles s'établissent à 7,9 M€ en 2023, contre 8,9 M€ en 2022. Ces recettes atteignent +31,7 % par rapport à la période pré-crise (6,0 M€ en 2019), et sont quasiment en ligne avec la moyenne décennale (-1,9 %). En 2023, les recettes en provenance de l'Italie représentent 6,2 % des recettes totales à l'export pour le cinéma français (7,4 % en 2022), au troisième plus haut niveau sur la décennie, derrière 2022 et 2021 (6,8 %).

a. Europe de l'Ouest : l'Allemagne, premier territoire



L'Allemagne, 1^{er} territoire en Europe de l'Ouest
19,1 M€ de recettes en 2023
(+90,9 % par rapport à 2022)

Les encaissements des recettes générées par les films français en Europe de l'Ouest augmentent de 19,8 % en 2023 pour atteindre 60,6 M€ de recettes. La zone représente ainsi 47,7 % du total des recettes enregistrées en 2023, une part record depuis 2005. Les recettes issues d'Europe de l'Ouest sont principalement générées par la vente de films récents. En 2023, comme en 2022, 80,2 % du total perçu par les sociétés d'exportation en Europe de l'Ouest sont liées à des films produits il y a moins de 3 ans. Cette part se rapproche de celle constatée avant la pandémie de Covid-19 (83,1 % en 2019). Tous les territoires de la zone consacrent plus de 60 % des contrats aux acquisitions de films récents, six d'entre eux y consacrent plus de 80 % et, parmi eux, le Benelux et la Scandinavie qui y consacrent chacun 90,5 %. Les Pays-Bas, où le distributeur Mubi est largement implanté et où plusieurs services de VàDA locaux ont diffusé plus de 20 films français de catalogue en 2023, sont le territoire dont la part de recettes issues de la vente de films de catalogue est la plus importante, à 38,1 %.

Recettes d'exportation en Europe de l'Ouest

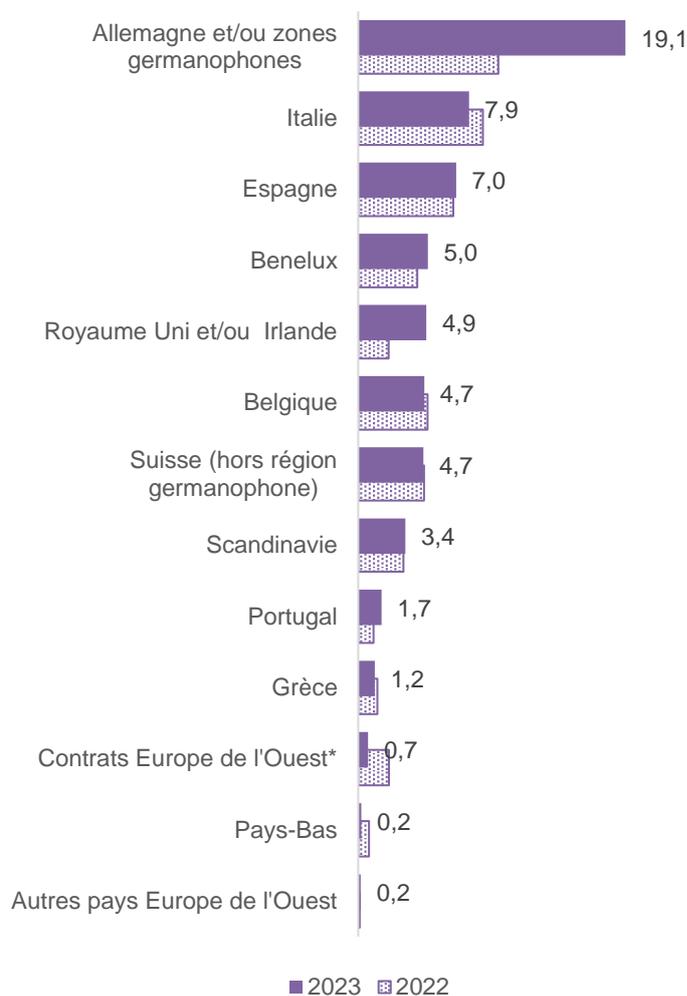


Source : CNC.

Malgré une hausse globale du niveau de recettes en 2023, des évolutions sont contrastées au sein des différents marchés d'Europe de l'Ouest. Les ventes à destination de **l'Allemagne et autres zones germanophones (Autriche et Suisse alémanique)** constituent en 2023, comme en 2022, la première source de recettes en Europe de l'Ouest. Elles doublent presque sur un an (+90,9 %), atteignant 19,1 M€ en 2023, contre 10,0 M€ en 2022, et dépassant de 18,7 % la moyenne décennale (16,1 M€). L'Allemagne et autres zones germanophones représentent ainsi, en 2023, 15,0 % des recettes de la zone, part la plus élevée de la décennie. De nombreux exportateurs concluent des ventes en 2023 comme en 2022 (31 sociétés, contre 34 en 2022), grâce à l'intérêt du marché allemand pour les films récents.

Avec 181 films récents (contre 66 films en moyenne par territoire au monde, 106 en moyenne par territoire en Europe de l'Ouest), l'Allemagne et/ou les zones germanophones sont le premier territoire mondial en nombre de films récents achetés en 2023, alors qu'ils étaient en quatrième position en 2022, du fait d'une baisse globale du nombre de films récents vendus à travers le monde (-11,2 % sur un an). 80,8 % des ventes du territoire concernent des films récents, contre 70,0 % en 2022, et le prix moyen d'acquisition a plus que doublé en un an, à 81,1 K€ (37,1 K€ en 2022), troisième prix moyen d'acquisition au monde derrière les contrats régionaux en Amérique latine (122,9 K€) et en Europe de l'Est (96,7 K€), contre 24,7 K€ par film récent en moyenne dans le monde, et 31,1 K€ en moyenne en Europe de l'Ouest. La bonne santé des ventes de films récents sur le territoire se retrouve dans les salles allemandes, deuxième territoire au monde en nombre d'entrées avec 4,7 millions de billets vendus (+54,6 % sur un an, +12,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019), et premier territoire en termes de recettes en salles, à 38,9 M€. En 2023, l'Allemagne enregistre également la plus forte fréquentation de la zone en salle pour les films d'animation français, à 1,3 million d'entrées pour sept films exploités (des entrées multipliées par plus de 4 par rapport à 2022, pour un film de plus), des performances portées par le succès de *Miraculous le film* (distribué par Studiocanal Deutschland), qui concentre 96,2 % des entrées du genre.

Montant des recettes par territoire en Europe de l'Ouest (M€)



*Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Europe de l'Ouest.
Source : CNC.

En dehors de l'Allemagne, les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) affichent des évolutions contrastées en 2023. Les recettes en **Italie**, deuxième marché de la zone, diminuent pour la deuxième année consécutive, à 7,9 M€ en 2023 contre 8,9 M€ en 2022 (-11,1 %) et 9,3 M€ en 2021 (-14,6 %). Cette baisse est principalement causée par un moins grand nombre de films récents vendus en 2023 (120, contre 169 en 2022, 170 en 2021), le nombre de sociétés d'export françaises actives sur le territoire étant stable sur un an (32 sociétés en 2023, contre 31 sociétés en 2022 et 38 en 2021). En 2023, l'Italie est le deuxième territoire européen en termes de prix moyen d'acquisition, à 51,1 K€ par film récent en moyenne (première position à 49,1 K€ par film récent en moyenne en 2022).

L'Italie est le deuxième territoire au monde, derrière l'Espagne, en termes d'offre de films et unitaires français sur les plateformes de VàDA, avec 6,4 % des titres disponibles, notamment du fait d'une offre nombreuse et variée de services. En salles, si les comédies populaires et films familiaux sont appréciés, les films d'auteurs peinent à trouver leur place. La présence continue sur le marché de Lucky Red et de Bim Distribuzione permet toutefois à la diversité du cinéma français de continuer à être représentée dans les salles italiennes avec par exemple *Dogman* et *Interdit aux chiens et aux Italiens* distribués par Lucky Red, ou *Mon crime*, distribué par Bim Distribuzione. L'Italie est d'ailleurs le quatrième territoire au monde en termes de nombre d'entrées à l'international pour les films français, avec 2,8 millions de billets vendus (+41,7 % sur un an, mais -37,6 % par rapport à 2017-2019), et quatrième en termes de recettes, à 16,6 M€. En 2023, le public italien en salle plébiscite par exemple *Jeanne du Barry* (distribué par Medusa), avec 0,3 million d'entrées. L'Italie se démarque également comme le quatrième territoire mondial d'exportation pour les films d'animation français sur la décennie (53 films et 4,6 millions d'entrées). Si ces performances sont en grande partie portées par *Le Petit Prince*, qui concentre un tiers des entrées du territoire sur la décennie, l'appétence italienne pour l'animation française demeure en 2023, le territoire étant celui qui exploite le plus de films d'animation français en salles au monde avec 29 films, dont 5 inédits, pour un total de 290 388 entrées.

Les recettes en provenance d'**Espagne**, troisième marché de l'Europe occidentale, progressent en revanche légèrement, à 7,0 M€, soit une hausse de 3,0 % par rapport à 2022 (6,8 M€) et un niveau supérieur de 23,0 % à la moyenne 2014-2023. Le niveau observé sur le territoire est le deuxième plus haut niveau de la décennie, derrière 2017 (7,2 M€). Les recettes moyennes perçues par société de vente augmentent nettement en 2023, à 262,1 K€ en moyenne, contre 200,0 K€ en 2022 (+31,1 %).

La vente de films de catalogue occupe une place importante, à 25,1 % des recettes totales. Cela est notamment dû au dynamisme de services locaux de VàDA tels que FilmIn, qui font de l'Espagne le premier territoire au monde en termes d'offre de films et d'unitaires français sur les services de VàDA internationaux en avril 2024 (hors pays d'origine, en nombre de références), avec 7,4 % de l'offre disponible. L'Espagne est plus particulièrement, en 2023, le pays au monde qui propose le plus grand nombre de titres de films français d'animation en VàDA, et FilmIn est le deuxième service de VàDA qui propose le plus de films d'animation français au monde (derrière Prime Video) en 2023 (source : Ampere Analysis). Les chaînes de télévision espagnoles sont, de leur côté, les premières chaînes européennes et les troisièmes mondiales à diffuser la plus grande diversité de films français d'animation en 2023, devant l'Italie et l'Allemagne (source : ITVR).

Le pays bénéficie également d'un tissu de la distribution dense, positionné sur l'ensemble des genres du cinéma français avec des structures comme BTeam Pictures (*L'Innocent*), Elastica

Films (*Anatomie d'une chute*), La Aventura Audiovisual (*Je verrai toujours vos visages*), ou A Contracorriente Films (*La Passion de Dodin Bouffant*). Ce tissu de distributeurs permet à l'Espagne d'être le sixième territoire au monde pour les films français à l'international, avec 2,0 millions d'entrées (+14,9 % sur un an, mais -45,6 % par rapport à 2017-2019), et 11,9 M€ de recettes. *Anatomie d'une chute* (distribué par Elastica Films) y réalise par exemple 0,2 million d'entrées en salle en 2023.

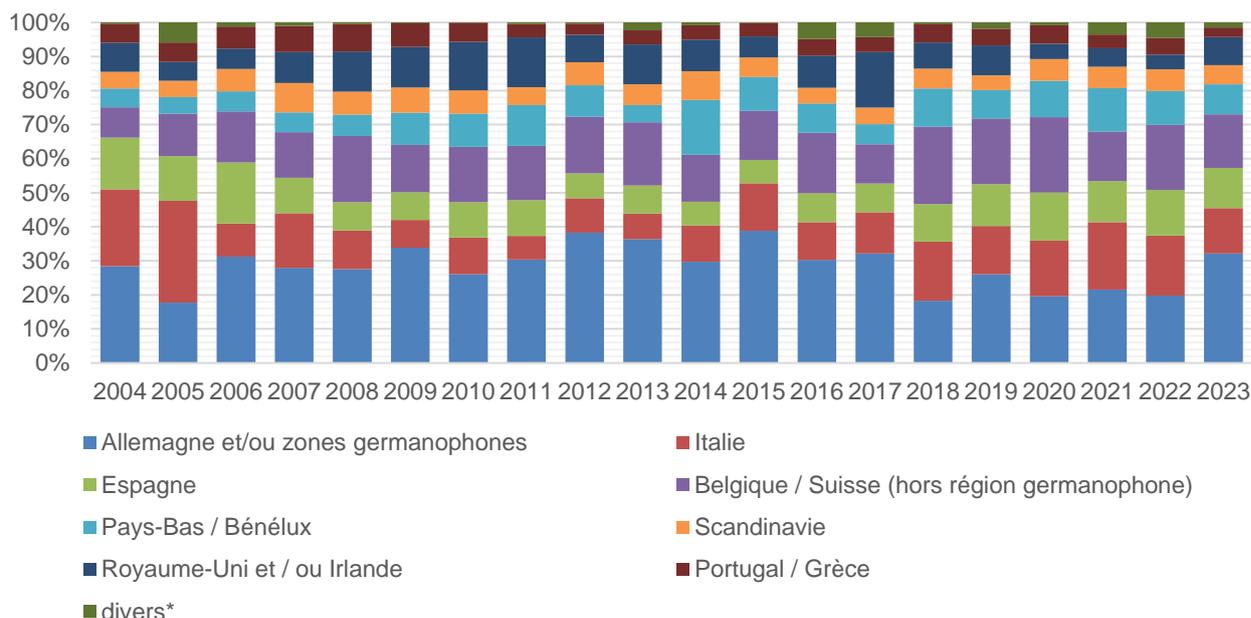
En dehors de ces territoires, le **Royaume-Uni et/ou Irlande** se démarque dans la zone en 2023 en affichant la plus importante progression, à +123,2 %, pour atteindre 4,9 M€ de recettes (2,2 M€ en 2022). Si le territoire ne renoue pas avec les recettes de la décennie passée, il bénéficie d'un regain de dynamisme notable, en se situant à -1,7 % par rapport à une moyenne 2014-2023 (4,9 M€) tirée vers le bas pendant les années 2020-2022, impactées par la crise sanitaire. Cette hausse est principalement portée par une seule société, qui enregistre plus de la moitié des recettes pour le Royaume-Uni et/ou Irlande en 2023. 28 autres exportateurs réalisent des ventes modestes sur le territoire (30 en 2022). En 2023, le succès des films français dans les salles du territoire est porté par le film d'animation *Pattie et la Colère de Poséidon* (distribué par Studiocanal UK), premier au classement avec 307 430 entrées.

À 1,8 M€ de recettes en 2023, le **Portugal** enregistre également une hausse importante de 54,3 % sur un an (1,1 M€ en 2022), plaçant le territoire à +26,8 % de recettes par rapport à la moyenne 2014-2023 (1,3 M€). 32 sociétés d'exportation enregistrent des recettes sur le territoire en 2023 (26 en 2022), les trois quarts des recettes étant portées par six sociétés (huit en 2022). Si le nombre de films de catalogue vendus est en baisse sur un an, passant de 201 à 144, le nombre de films récents augmente légèrement, à 124 en 2023 contre 117 en 2022. Les prix moyens d'acquisition augmentent quant à eux fortement sur un an, autant pour les films de catalogue (+158,6 % à 1,8 K€ en 2023 contre 0,7 K€ en 2022) que pour les films récents (+41,9 %, à 11,5 K€ en 2023 contre 8,1 K€ en 2022).

À l'inverse, cinq territoires enregistrent une baisse des recettes en 2023. Les acquisitions aux **Pays-Bas** baissent de 72,2 % sur un an, sur un territoire aux recettes volatiles. Les Pays-Bas se distinguent par la part de recettes la plus basse de la zone pour les films récents (61,9 %), illustrant l'appétit limité du territoire pour les acquisitions nouvelles, ainsi que la forte implantation de services de VàDA tels que Mubi, proposant une grande diversité de films de catalogue français. Cette baisse des recettes est néanmoins à tempérer, du fait d'une forte hausse des recettes vers le Benelux (+18,1 % sur un an).

Les **contrats combinés sur plusieurs territoires d'Europe de l'Ouest** enregistrent également une baisse importante de 67,9 % sur un an, qui peut notamment s'expliquer par la hausse notable des ventes à destination de plusieurs pays (Royaume-Uni et/ou Irlande, Allemagne et/ou zones germanophones, Portugal, Benelux...). Également très volatiles d'une année sur l'autre, ces recettes se situent ainsi à -48,9 % par rapport à 2017-2019 et à -40,0 % par rapport à 2014-2023. Dans une moindre mesure, les recettes à destination de trois autres territoires sont en baisse en 2023 : la **Grèce** (-14,3 %), la **Belgique** (-4,8 %), une baisse à relativiser du fait de la hausse de 18,1 % des ventes vers le Benelux, et la **Suisse (hors région germanophone)** (-1,3 %).

Poids des différents territoires dans les recettes issues d'Europe de l'Ouest (%)



* dont contrats de cessions pour plusieurs territoires d'Europe de l'Ouest et autres territoires.
Source : CNC.

b. Europe centrale et orientale : les contrats régionaux, des recettes multipliées par près de 8

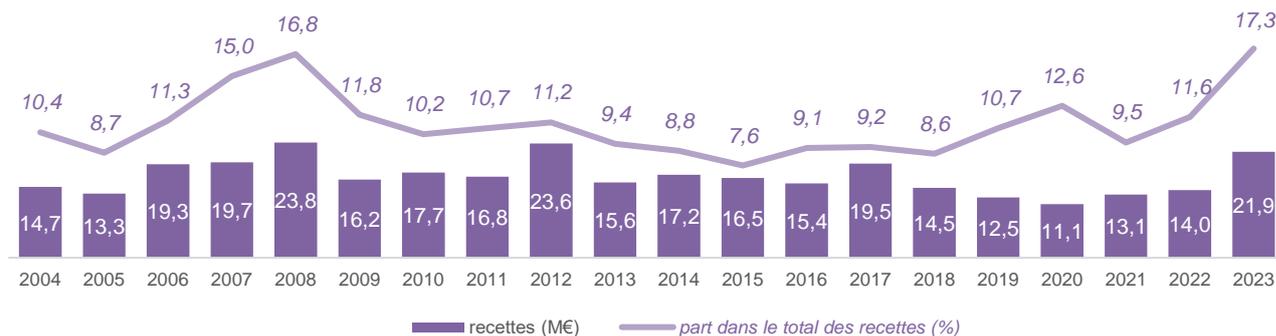


Les contrats régionaux, 1^{ères} recettes en Europe centrale et orientale
5,5 M€ de recettes en 2023
(+683,0 % par rapport à 2022)

Les exportations de films français en direction de l'Europe centrale et orientale atteignent 21,9 M€ en 2023, en forte hausse de 57,1 % sur un an. La zone devient ainsi deuxième mondiale en termes de recettes d'exportation des films français avec 17,3 % des parts de marché en 2023, passant devant l'Amérique du Nord pour atteindre son plus haut niveau historique.

À l'instar de l'Europe de l'Ouest, les ventes de films récents bénéficient largement de la reprise de la fréquentation dans les différents territoires de la zone. Sur la période 2014-2023, l'Europe centrale et orientale génère ainsi par exemple la plus grande part des entrées réalisées par les films français d'animation à l'étranger (29,8 %), la Russie et la Pologne concentrant à elles seules, 21,3 % des entrées mondiales du genre. En 2023, les recettes liées à l'export des films récents représentent 79,7 % des ventes contractées sur la zone, à +4,5 points sur un an (75,2 % en 2022), une part supérieure à celle observée en début de décennie (71,9 % en 2014). Deux territoires de la zone consacrent plus de la moitié de leurs recettes aux films de catalogue, la République Tchèque / Slovaquie (54,2 %) et la Russie (53,3 %), et deux autres territoires y consacrent moins de 10 %, les contrats combinés entre plusieurs pays d'Europe centrale et orientale (2,5 %) et l'Ukraine (7,9 %).

Évolution des recettes d'exportation en Europe centrale et orientale (M€)



Source : CNC.

Cette augmentation des recettes concerne, à des degrés différents, l'ensemble des territoires de la zone, à l'exception des **Autres pays d'Europe de l'Est** (-29,1 % sur un an, à 1,4 M€ en 2023). Cependant, cette forte baisse des recettes peut être reliée à un changement de périmètre opéré en 2023, l'Ukraine (350,8 K€ de recettes, réalisées par 15 sociétés d'exportation) étant désormais comptabilisée comme un territoire à part alors qu'elle pouvait être comptabilisée auparavant avec les Autres pays d'Europe de l'Est ou avec la CEI (dont le pays est sorti, du point de vue politique, en 2018). En 2023, les recettes combinées des Autres pays d'Europe de l'Est et de l'Ukraine subissent une baisse moindre, de -11,6 %, à mettre en lien avec les conséquences du conflit russo-ukrainien.

La baisse des recettes dans les Autres pays de l'Europe de l'Est est également à mettre en regard avec la très forte hausse des **contrats combinés sur plusieurs pays d'Europe centrale et orientale** qui, à 5,5 M€ en 2023, voient le montant des recettes multiplié par presque huit (+683,0 %) sur un an (0,7 M€ en 2022), et par 4,6 par rapport à la moyenne décennale (1,2 M€). Les contrats combinés représentent ainsi, en 2023, 25,3 % des parts de marché de la zone. Cette hausse des recettes est due à l'activité importante d'une seule société en 2023, qui concentre 81,0 % des recettes sur le territoire, tandis que 31 autres sociétés enregistrent des recettes plus modestes. Les contrats combinés portent à 97,5 % sur des films récents, et le prix moyen de vente pour un film récent s'élève à 96,7 K€, deuxième prix moyen le plus haut au niveau mondial derrière les contrats régionaux d'Amérique latine (122,9 K€), témoignant de la santé florissante des films français en salle au sein de la zone.

La Communauté des États indépendants (CEI) enregistre 4,8 M€ de recettes en 2023, en forte hausse de 30,5 % sur un an (3,6 M€ en 2022), mais dans la moyenne décennale (5,0 M€). Cette hausse des recettes est due à l'activité importante de deux sociétés, qui concentrent à elles seules 57,7 % des recettes enregistrées sur le territoire en 2023, tandis que 16 autres exportateurs enregistrent des recettes plus modestes. Dans un contexte géopolitique tendu, le nombre d'exportateurs ayant déclaré des recettes sur le territoire avait chuté en 2022 (20 exportateurs en 2022, 34 en 2021). En 2023, en plus des 18 sociétés ayant conclu des contrats avec la CEI, 11 ont effectué des ventes avec la Russie, et cinq d'entre elles ont travaillé à la fois avec la CEI et avec la Russie : au total, 23 sociétés différentes ont donc travaillé avec les territoires de la CEI (dont la Russie), soit trois de plus qu'en 2022.

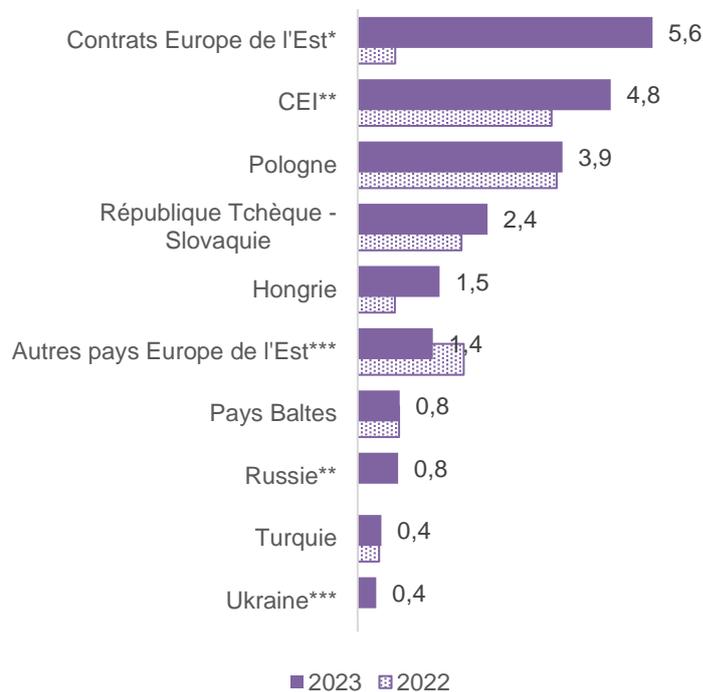
La CEI représente 21,7 % des parts de marché de la zone, en baisse de 4,5 points sur un an. Ces recettes portent à 89,2 % sur des films récents, soulignant là encore le succès des films français dans les salles d'Europe centrale et orientale. Le nombre de films récents vendus en CEI est en baisse de 23,7 % sur un an (61 films récents en 2023, contre 80 en 2022 et 97 en 2019). Les prix d'acquisition des films récents, en revanche, sont en nette hausse, face à l'absence de films récents sur le territoire, et notamment de films américains grand public : 69,7 K€ en 2023 en moyenne, contre 31,6 K€ en 2022, et 16,7 K€ en 2019, plus bas niveau de la décennie.

Aux recettes enregistrées sur ce territoire, il faut ajouter la **Russie**, comptabilisée de manière indépendante depuis 2023, qui totalise 760,3 K€ de recettes réparties entre 11 sociétés, dont une seule concentre 56,9 % de l'ensemble. 53,3 % des recettes en provenance de Russie portent sur des films de catalogue, ce qui peut s'expliquer notamment par le dynamisme du service russe de V&DA Premier, qui propose 184 films français en avril 2024 (source : Ampere Analysis), et du fait de films récents principalement acquis par le biais de contrats portant sur l'ensemble des territoires de la CEI.

Les exportateurs interrogés soulignent l'existence d'une bulle d'acquisitions russe, notamment pour les films français, depuis le début de la guerre russo-ukrainienne et de l'embargo sur les films étasuniens. Cette bulle est perceptible dans les salles en 2023, puisque le territoire est premier au monde en termes d'entrées à l'international pour les films français, avec 7,3 millions de billets vendus (+161,0 % sur un an et +83,1 % par rapport à 2017-2019), et deuxième au monde en termes de recettes en salles, à 22,3 M€. La Russie enregistre notamment 4,1 millions d'entrées pour l'animation française, et se positionne comme premier territoire au monde pour le genre sur la décennie (11,4 millions d'entrées). Le public russe s'est notamment déplacé en nombre, en 2023, pour voir *Miraculous le film* (3,5 millions d'entrées, distribué par Exponenta-Film) ou encore *Jeanne du Barry* (1,1 million d'entrées, distribué par Russian World Vision).

La **Pologne**, leader de la zone en 2022, rétrograde en troisième position du fait du fort dynamisme global de l'Europe centrale et orientale, malgré une légère augmentation des recettes dans le pays de 2,8 % sur un an, à 3,9 M€ en 2023, un montant proche du niveau de 2019 (4,0 M€) et supérieur à la moyenne de la décennie (3,7 M€). Le pays enregistre 17,6 % des parts de marché

Montant des recettes par territoire en Europe centrale et orientale (M€)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Europe centrale et orientale, dont plateformes V&D / V&DA régionales.

** Jusqu'en 2022, les recettes russes étaient comptabilisées dans les recettes de la CEI.

*** Jusqu'en 2022, les recettes ukrainiennes étaient comptabilisées dans les recettes des autres pays d'Europe de l'Est ou dans les recettes de la CEI.

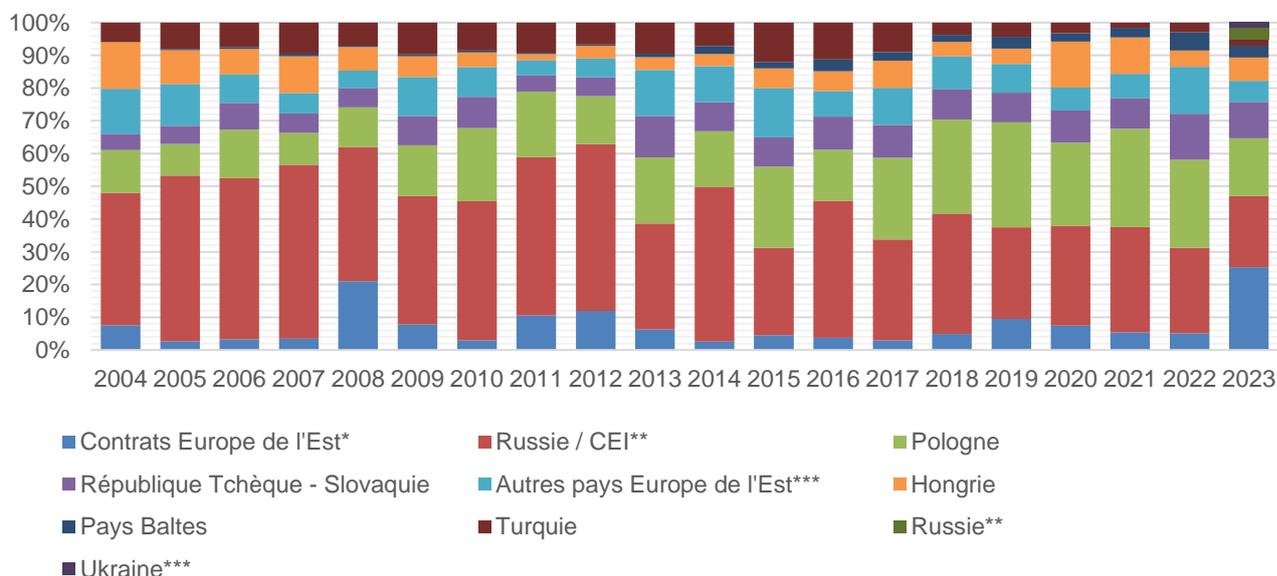
Source : CNC.

de la zone. Le nombre d'exportateurs actifs sur le territoire augmente à 32 en 2023 (29 en 2022). Si trois sociétés enregistrent 53,1 % de l'ensemble des recettes, et si les recettes moyennes perçues par société baissent légèrement (120,5 K€ en 2023, contre 129,4 K€ en 2022), tous les exportateurs interrogés s'accordent pour souligner l'existence d'un marché très porteur pour les films français à l'international.

La Pologne est d'ailleurs, en 2023, le troisième territoire au monde en termes d'entrées pour les films français à l'international, avec 3,5 millions de billets vendus (+25,6 % sur un an, et +51,6 % par rapport à 2017-2019). En 2023, *Astérix et Obélix : l'Empire du milieu* (distribué par Kino Świat International) est devenu le plus gros succès français de fiction en langue française sur le territoire avec 797 000 entrées, et le public polonais s'est également déplacé en nombre pour voir *Miraculous le film* (767 000 entrées, également distribué par Kino Świat International).

Les recettes polonaises proviennent à 81,2 % de la vente de films récents, avec un nombre de films en augmentation de 10,9 % sur un an (112 en 2023, contre 101 en 2022), et un prix moyen d'acquisition en augmentation depuis trois ans, à 28,0 K€ en moyenne en 2023 contre 23,9 K€ en moyenne sur la décennie. Le nombre de films de catalogue vendus chute, lui, de 43,0 % en 2023 (203 films, contre 356 en 2022). Le service de VàDA polonais IPLA consacre pourtant, en 2023, 12,5 % de son offre aux films français, notamment de catalogue, se positionnant ainsi comme troisième service mondial, derrière Mubi et The Criterion Channel. Les services de VàDA locaux font également preuve d'une forte appétence pour les films français d'animation, avec l'offre la plus large à l'étranger derrière les services de VàDA en Espagne, notamment grâce au service Polsat Box Go (source : Ampere Analysis). En télévision, la Pologne s'impose comme le premier pays parmi les 14 pays étudiés en termes d'offre de films français d'animation, ex-aequo avec le Canada, notamment grâce à la chaîne gratuite Puls 2 (source : ITVR).

Poids des différents territoires dans les recettes issues d'Europe centrale et orientale (%)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Europe centrale et orientale, dont plateformes VàD / VàDA régionales.

** Jusqu'en 2022, les recettes russes étaient comptabilisées dans les recettes de la CEI.

*** Jusqu'en 2022, les recettes ukrainiennes étaient comptabilisées dans les recettes des autres pays d'Europe de l'Est ou dans les recettes de la CEI.

Source : CNC.

c. Amérique du Nord, 87 % des recettes sur la zone Etats-Unis et/ou Canada anglophone

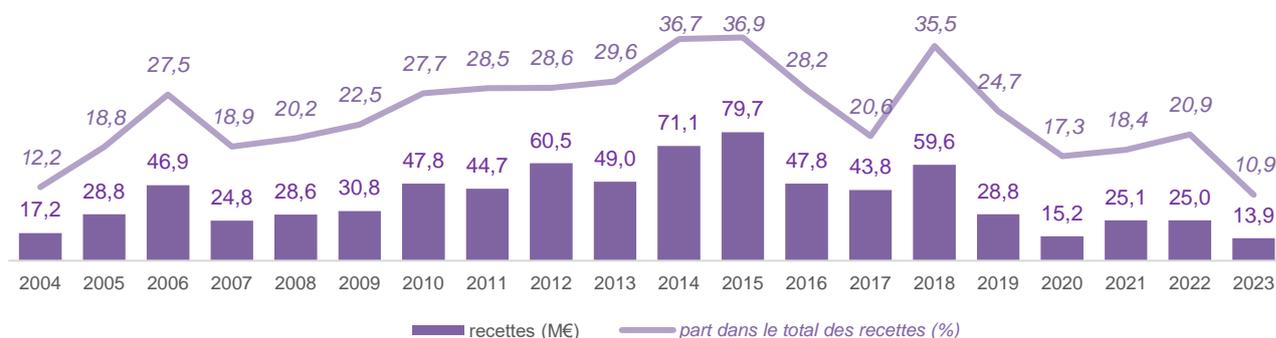


Etats-Unis et/ou Canada anglophone, 1^{ères} recettes en Amérique du Nord
12,1 M€ de recettes en 2023
(-41,1 % par rapport à 2022)

Après une année 2022 stable (-0,4 % sur un an), l'Amérique du Nord est en nette perte de vitesse en 2023, avec 13,9 M€ de recettes, soit -44,5 % par rapport à 2022 (25,0 M€). En excluant Europacorp du périmètre, les recettes de l'année 2023 se situent à -20,2 % par rapport à 2019 (17,4 M€), et à -18,4 % par rapport à la moyenne décennale (17,0 M€). La zone est au troisième rang mondial pour l'exportation des films français, avec 10,9 % du total des recettes, une part en baisse de 10 points sur un an (20,9 % en 2022) et à son plus bas niveau historique. Parmi les 29 sociétés d'exportation actives sur la zone en 2022 et 2023, 19 déclarent des résultats en baisse, dont neuf affichent des recettes en baisse de plus de 50 %, et trois des résultats en baisse de plus d'1 M€. Les exportateurs interrogés témoignent tous de leurs difficultés à effectuer des ventes sur la zone (fermeture de salles, appétence moindre pour le catalogue...).

L'Amérique du Nord est néanmoins la zone au sein de laquelle la part de recettes associées à la vente de films de catalogue est la plus importante en 2023. Elle est en augmentation sur un an, à 37,9 %, contre 37,1 % en 2022. En excluant Europacorp de l'historique, la part des recettes pour les films de catalogue se situe à 34,5 % en moyenne entre 2014 et 2023, soit 3,5 points de moins qu'en 2023. Les recettes de films de catalogue sont en baisse de 43,3 % sur un an, à 5,3 M€, après avoir enregistré en 2022 un niveau record à 9,3 M€ lié à l'activité d'une société. Toujours en excluant EuropaCorp du périmètre, elles se situent à -4,7 % par rapport à 2014-2023. Sur la zone, le service de V&DA The Criterion Channel offre une fenêtre d'exploitation particulièrement importante pour les films français, notamment de catalogue, avec 405 films français disponibles en avril 2024, soit 17,4 % de l'offre, en deuxième position mondiale, derrière Mubi (source : Ampere Analysis).

Évolution des recettes d'exportation en Amérique du Nord



Source : CNC.

En 2023, les ventes passées auprès de distributeurs couvrant les **États-Unis**, accompagnées ou non d'une cession de droits sur le **Canada anglophone**, constituent le deuxième poste de recettes, tous territoires confondus, pour les exportateurs de films français. Les recettes de ce territoire diminuent néanmoins de 41,1 % sur un an, à 12,1 M€ en 2023, contre 20,5 M€ en 2022, deuxième plus haut niveau historique derrière 2017 (23,9 M€). À périmètre constant (29 sociétés), 17 sociétés déclarent des recettes en baisse sur un an, dont trois cumulent à elles seules 9,3 M€ de baisse de chiffre d'affaires par rapport à 2022.

Les recettes issues du territoire représentent la très grande majorité (87,1 %) des recettes totales de la zone, la part la plus haute jamais observée, devant 2022 (82,0 %), et 9,5 % des parts de marché mondiales, en ligne avec la moyenne décennale (9,0 %).

Le territoire se distingue en 2023 par une part de recettes dédiées aux films de catalogue élevée (40,8 %), à +2,9 points par rapport à la moyenne de la zone et à +8,0 points sur un an (32,5 % en 2022). Ces recettes concernent 1 088 films, deuxième plus haut niveau de films de catalogue vendus au monde derrière les services mondiaux de V&D/V&DA (1 601 films), un nombre néanmoins en baisse de 4,5 % sur un an (1128 films en 2022.). Les recettes plongent quant à elles de 43,1 % sur un an, à 4,9 M€ en 2023, contre 8,7 M€ en 2022, témoignant d'un engagement limité des distributeurs locaux, notamment tournés vers des cessions de droits d'adaptation au coût faible.

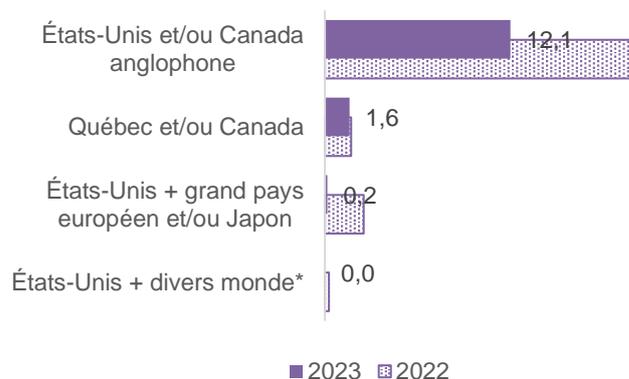
Les États-Unis et/ou Canada anglophone acquièrent également, à l'échelle mondiale, un nombre important de films récents (165), qui les placent en troisième position mondiale derrière l'Allemagne et la Suisse (hors région germanophone), mais diminue de 33,2 % sur un an (247 films en 2022), notamment du fait de nombreuses fermetures de salles qui impactent les acquisitions de films d'auteur, selon les témoignages recueillis. De ce fait, les recettes pour les films récents baissent de 39,6 % en 2023 (7,2 M€, contre 11,9 M€ en 2022), malgré quelques sorties en salle comme *Anatomie d'une chute*, distribué avec succès par Neon (0,4 million d'entrées). Le nombre de sociétés d'exportation actives en 2023 reste élevé sur le territoire (33), mais les recettes sont concentrées à plus de 50 % par trois sociétés.

En dehors des ventes à destination des États-Unis, les recettes générées par la vente de films à des distributeurs **québécois** subit une baisse plus modérée de 6,5 % en 2023, à 1,6 M€, contre 1,7 M€ en 2022.

Plusieurs distributeurs québécois assurent néanmoins une circulation des films français sur le territoire, notamment Maison 4:3 (*La Bête*) et Sphère Films, anciennement mk2 Mile End, distributeur exclusif du catalogue mk2 Films au Québec (*Une année difficile*, *Bonnard*, *Pierre et Marthe*, *Cocorico*, ou encore *Boléro*).

Les ventes à destination de distributeurs américains couvrant également d'autres pays sont en forte baisse en 2023 pour la deuxième année consécutive, au point de devenir

Montant des recettes par territoire en Amérique du Nord (M€)

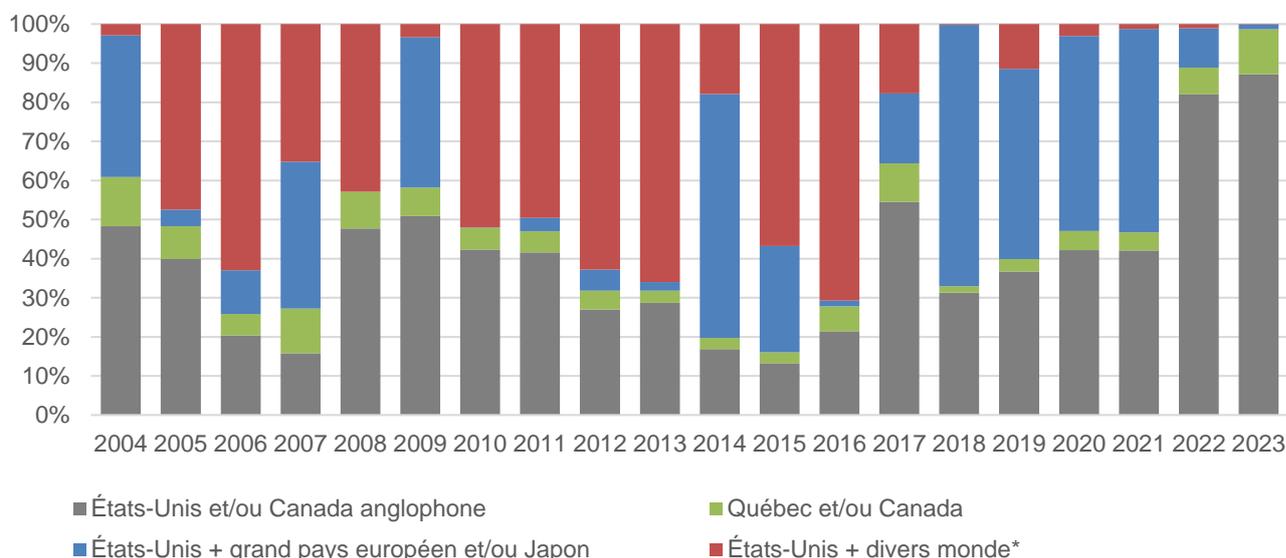


* Contrats de cession à un distributeur américain qui se charge de la diffusion de l'œuvre sur le continent américain ainsi que sur d'autres territoires dans le monde.

Source : CNC.

proportions négligeables, des évolutions en grande partie imputables à l'absence d'EuropaCorp dans le périmètre à partir de 2022. Les contrats incluant **un autre grand pays européen et/ou le Japon**, déclarés par trois sociétés en 2023 contre quatre en 2022, baissent ainsi de 93,3 % sur un an, et les contrats intégrant d'**autres pays du monde**, déclarés par une seule société en 2023 contre trois en 2022, sont à -93,2 % sur un an.

Poids des différents territoires dans les recettes issues d'Amérique du Nord (%)



* Contrats de cession à un distributeur américain qui se charge de la diffusion de l'œuvre sur le continent américain ainsi que sur d'autres territoires dans le monde.

Source : CNC.

d. Asie



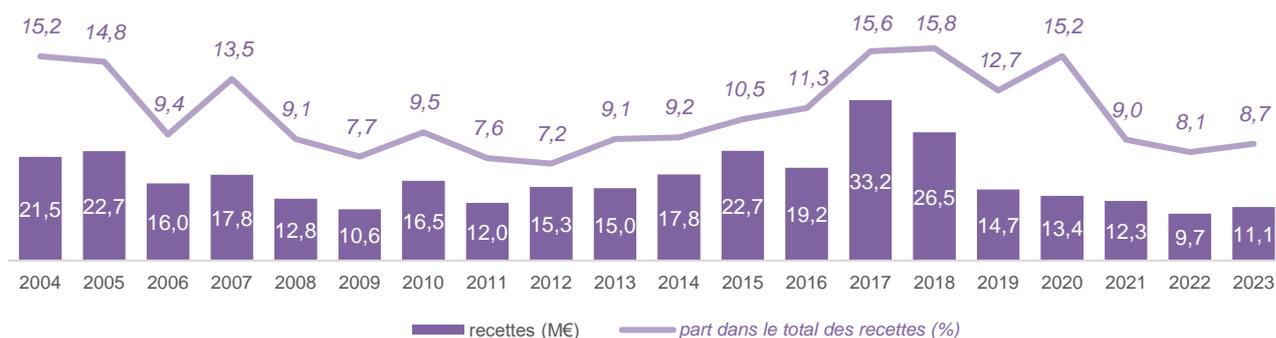
Le Japon, 1^{er} territoire en Asie
3,9 M€ de recettes en 2023
(+8,8 % par rapport à 2022)

Après une année 2022 au plus bas niveau historique, à 9,7 M€, les recettes asiatiques augmentent de 14,5 % en 2023 pour atteindre 11,1 M€, un niveau qui reste le deuxième plus bas depuis 2009 (10,6 M€), à -38,6 % par rapport à une moyenne décennale (18,1 M€) gonflée par la bulle chinoise pré-crise. L'Asie réunit ainsi 8,7 % des parts de marché en 2023 (+0,6 point sur un an), se positionnant en quatrième position mondiale. 34 des 38 sociétés ayant répondu au questionnaire en 2023 effectuent des ventes vers l'Asie. Cependant, les répondants font état d'une zone qui reste fragile, avec de longues négociations à l'issue incertaine et des procédures d'achat opaques, et qui s'est repliée vers les productions locales. Des territoires secondaires émergents (Vietnam, Indonésie, Philippines) montrent cependant un intérêt pour les films français, notamment, pour l'animation.

L'Asie est en effet la troisième zone géographique pour la diffusion de l'animation française à l'étranger, générant 19,7 % des entrées sur la période 2014-2023. Après une année 2022 en

berne pour l'animation française en Chine (aucun film d'animation français exploité en salle), trois films d'animation français sont diffusés en salles en 2023 (*Miraculous le film*, *Hopper* et *le Hamster des ténèbres* et *Pil*, distribués par China Film Group), pour un total de 642 496 entrées. La zone bénéficie également en 2023, comme en 2022, du dynamisme du marché vietnamien, qui enregistre 234 000 entrées pour les films d'animation français (-5,4 % sur un an), avec le succès des *As de la jungle 2*, distribué par CGV Vietnam (ex-MegaStar) (120 354 entrées). Reflet de cette timide reprise, les ventes de films récents augmentent pour la deuxième année consécutive, à 74,5 % des recettes en 2023, soit +11,6 points par rapport à 2022 (62,9 %) et à un niveau proche de celui d'avant-crise (76,9 % en 2017-2019). Le nombre de films récents diminue de 12,7 % sur un an, à 510 en 2023, contre 584 en 2022 ; celui de films de catalogue est au contraire en forte augmentation de 76,4 %, à 1 762 en 2023, contre 999 en 2022. L'évolution de ces parts de marché s'explique par un prix moyen d'acquisition en augmentation pour les films récents (15,0 K€ en 2023, contre 10,3 K€ en 2022, soit +45,6 %), et par un prix moyen d'acquisition en baisse pour les films de catalogue (1,6 K€ en 2023, contre 3,3 K€ en 2022, soit -52,1 % sur un an), notamment du fait de l'intérêt des marchés locaux pour les cessions de droit d'adaptation sur les films de catalogue, négociés à bas coût principalement en Chine, en Corée du Sud et en Inde.

Évolution des recettes d'exportation en Asie (M€)



Source : CNC.

L'augmentation globale des recettes en Asie masque des résultats contrastés en fonction des territoires. Le **Japon** est historiquement un territoire important d'exportation des films français en Asie, qui représentait plus de la moitié des recettes totales de la zone entre 2003 et 2014. Cette part de marché du territoire est toutefois en baisse depuis 2010, passant de 62,0 % à 35,7 % en 2023. Si la part de marché du Japon diminue d'1,8 point sur un an (37,5 % en 2022), les recettes repartent à la hausse en 2023 après deux années de baisse, pour atteindre 4,0 M€ (3,6 M€ en 2022, soit +8,8 % sur un an). Le territoire reste en retrait de 20,8 % par rapport à 2019 (5,0 M€), et de 35,2 % par rapport à la moyenne décennale (6,1 M€). 30 sociétés d'exportation y sont actives en 2023, comme en 2022 (36 en 2021), et les recettes moyennes par société augmentent de 8,8 %, à 131,8 K€ (121,1 K€ en 2022). Le nombre total de films vendus est en légère baisse (338 films en 2023, contre 398 en 2022, record de la décennie), une baisse aussi bien portée par les films récents (59 en 2023, contre 80 en 2022) que par les films de catalogue (279 en 2023, contre 318 en 2022). Le prix moyen d'acquisition des films récents connaît en revanche une forte augmentation de 81,3 %, retrouvant à 51,5 K€ le niveau d'avant-crise (58,9 K€ en 2019), alors qu'il était en 2022, à 28,4 K€, au plus bas historique. Le prix moyen des films de catalogue est, quant à lui, en baisse de 23,5 %, à 3,3 K€ en 2023, contre 4,3 K€ en 2022.

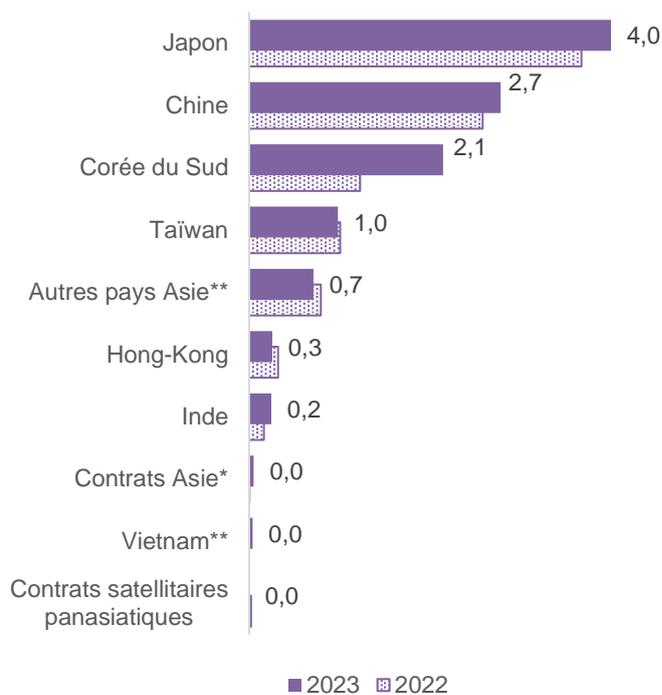
Les exportateurs interrogés font état d'un marché très prudent, qui n'effectue plus de préventes, avec des négociations longues et des transactions aléatoires, touché par l'inflation et la dévaluation de sa monnaie, et replié sur des succès nationaux, notamment en animation. En 2023, parmi les principaux distributeurs japonais suivant le cinéma français, seul Gaga Corporation distribue plusieurs productions importantes (*Mon crime*, *La Passion de Dodin Bouffant*, *Anatomie d'une chute*).

En 2023, les recettes en **Chine** augmentent de 7,8 %, atteignant 2,7 M€ (2,5 M€ en 2022). Elles restent à -50,7 % par rapport à une moyenne décennale dopée par la bulle d'acquisitions de 2017-2019 (5,6 M€). La Chine représente 24,8 % des parts de marché asiatiques en 2023, contre 26,4 % en 2022, du fait de la hausse générale des recettes sur la zone (41,0 % en moyenne en 2017-2019).

En 2023, 42,2 % des recettes en Chine proviennent de la vente de films de catalogue, deuxième part la plus haute de la zone derrière Hong Kong (43,2 %), en raison notamment de l'appétence chinoise pour les adaptations de films français. Le nombre de films vendus diminue en 2023 : 70 films récents, contre 75 en 2022 (-6,7 %), et 168 films de catalogue, contre 205 en 2022 (-18,0 %). Les prix d'acquisition moyens pratiqués sur le territoire remontent pour les films récents, à 22,7 K€ par film en 2023, contre 15,6 K€ en 2022, soit +45,7 % sur un an, proche des prix pratiqués au début de la décennie (23,9 K€ en 2014). Ils restent relativement stables pour les films de catalogue, à 6,9 K€ en 2023, contre 6,7 K€ en 2022, prix le plus élevé de la zone.

Après une fermeture prolongée en raison de la crise du Covid, les salles de cinéma ont complètement rouvert sur le territoire chinois en 2023. Alors que seuls deux films français avaient bénéficié d'une sortie en salles en 2022 (*Mon inconnue* et *Les Choristes*, déjà sorti sur le territoire en 2004, tous deux distribués par China Film Group), les sorties sont plus nombreuses en 2023, avec notamment trois films d'animation français qui totalisent à eux seuls 642 496 entrées (*Miraculous le film*, *Hopper et le Hamster des ténèbres* et *Pil*, distribués par China Film Group). Les distributeurs, de leur côté, acquièrent plusieurs films d'auteur primés (*Anatomie d'une chute*, distribué par China Film Group, *La Passion de Dodin Bouffant* et *Le Procès Goldman*, distribués par DDDReam).

Montant des recettes par territoire en Asie (M€)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Asie, dont plateformes V&D / V&DA régionales.

** Jusqu'en 2022, les recettes vietnamiennes étaient comptabilisées dans les recettes des autres pays d'Asie.

Source : CNC.

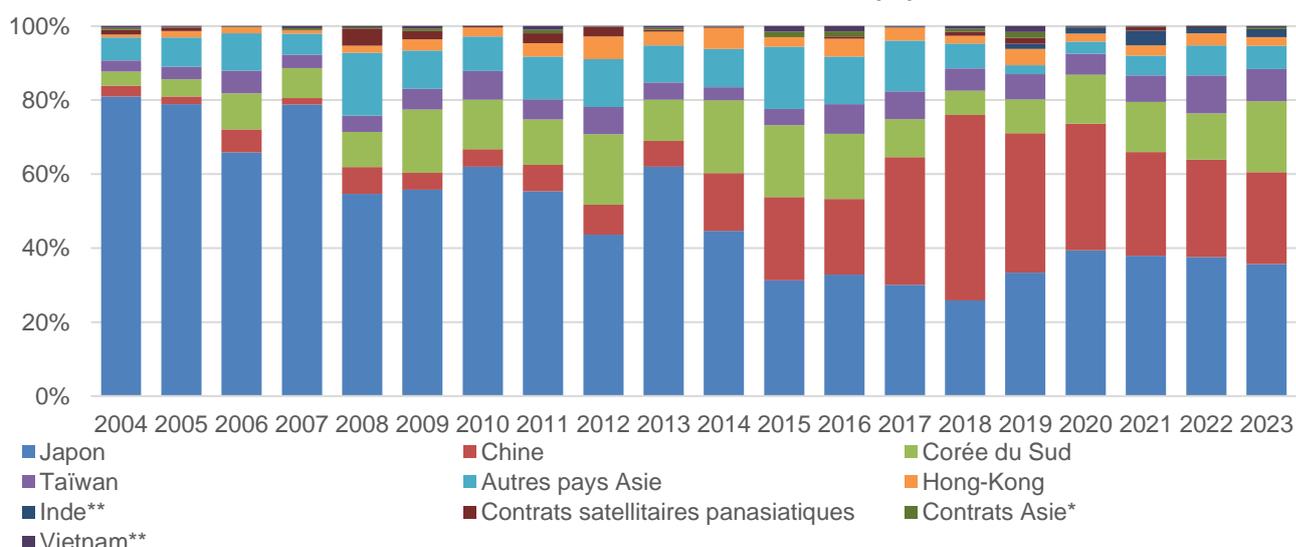
Les recettes enregistrées en **Corée du Sud** atteignent 2,1 M€ en 2023, en augmentation de 74,7 % sur un an (1,2 M€ en 2022, plus bas niveau depuis 2005, à 1,0 M€). Elles se situent ainsi à +53,9 % par rapport à 2019 (1,4 M€), mais restent à -14,2 % par rapport à une moyenne 2014-2023 (2,5 M€) portée par les excellents niveaux enregistrés au début de la décennie. Le nombre d'exportateurs est en baisse sur un an (25 en 2023, contre 31 en 2022), et trois sociétés enregistrent 52,7 % des recettes.

La Corée du Sud consacre 83,6 % de ses acquisitions aux films récents. Le nombre de ventes de films récents se maintient d'ailleurs (79 en 2023, contre 81 en 2022), mais le nombre de films de catalogue vendus chute de 16,8 % (139 en 2023, contre 167 en 2022). Dans un cas comme dans l'autre cependant, les prix moyens d'acquisition sont en nette augmentation : 22,4 K€ pour un film récent en moyenne, soit +94,3 % (11,5 K€ en 2022), et 2,5 K€ pour un film de catalogue, soit +50,1 % (1,7 K€ en 2022).

Les retours d'expériences font malgré tout état d'un marché difficile à appréhender, resserré sur les productions locales et les films américains, et souffrant notamment d'une grande volatilité des structures de distribution locales. Quelques distributeurs font néanmoins plusieurs acquisitions, comme Green Narae Media Co. Ltd. (*Anatomie d'une chute*, *La Passion de Dodin Bouffant*, *Áma Gloria...*).

À noter également, une nette augmentation des recettes en **Inde**, à +50,3 % sur un an, avec 17 exportateurs actifs et 95,3 % des recettes consacrées à l'achat de films récents. L'augmentation des recettes concerne ainsi l'ensemble des territoires asiatiques, à l'exception de **Hong-Kong**, marché autrefois porteur pour les films d'auteur, qui perd 19,8 %, notamment du fait de l'émigration massive des étudiants et des intellectuels locaux, de **Taiwan** (-2,5 % sur un an), dont le dynamisme reste pourtant souligné par les exportateurs interrogés (92,1 % des acquisitions concernent des films récents), et des contrats concernant les **territoires secondaires d'Asie**, en retrait de 10,5 %. Cette dernière baisse peut notamment s'expliquer par un changement de périmètre en 2023, le **Vietnam** étant comptabilisé à part pour la première fois, et par une augmentation des **contrats combinés** au niveau très volatile en fonction des années.

Poids des différents territoires dans les recettes issues d'Asie (%)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Asie, dont plateformes V&D / V&DA régionales.

** Les données relatives à l'Inde ne sont disponibles qu'à partir de 2019.

*** Jusqu'en 2022, les recettes vietnamiennes étaient comptabilisées dans les recettes des autres pays d'Asie.

Source : CNC.

e. Amérique latine



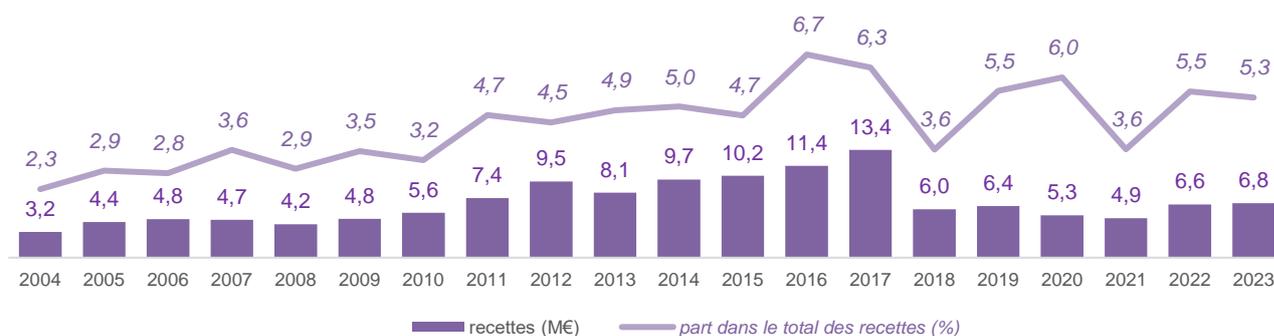
Les contrats régionaux, 1^{ère} source de recettes en Amérique latine
 4,3 M€ de recettes en 2023
 (+65,0 % par rapport à 2022)

En 2023, les recettes en provenance d'Amérique du Sud augmentent pour la deuxième année consécutive, à 6,8 M€ contre 6,6 M€ en 2022, soit +2,6 % sur un an. Elles se situent ainsi à +5,3 % par rapport à 2019, mais en recul de 16,1 % par rapport à une moyenne 2014-2023 (8,0 M€) portée par les niveaux de recettes importants du début de la décennie (reposant, en partie, sur le succès des productions EuropaCorp).

Cette hausse recouvre des résultats extrêmement contrastés en fonction des territoires. Elle est principalement liée, comme en 2022, aux ventes à destination de distributeurs qui assurent l'exploitation des films **sur l'ensemble de la région** (4,3 M€, +65,0 % de recettes par rapport à 2022, et +49,9 % par rapport à la moyenne 2014-2023). Ces ventes, qui concernent des films récents à 93,9 %, sont les plus lucratives au monde (122,9 K€ en moyenne pour un film récent, contre une moyenne mondiale à 24,7 K€), mais ne concernent qu'un très faible nombre de films (33 films récents en 2023). Les recettes augmentent également au Mexique, mais sont nettement plus faibles (363,1 K€ en 2023, contre 254,6 K€ en 2022, soit +42,6 %, après une année 2022 au plus bas niveau historique). En parallèle de l'augmentation des recettes sur les contrats combinés, les autres territoires de la zone subissent une perte des recettes de -21,4 % pour les contrats satellitaires panaméricains, -37,4 % pour le Brésil, qui atteint son plus bas niveau historique (743,6 K€), -40,1 % pour l'Argentine et/ou pays du Cône Sud, et -57,1 % pour les autres pays d'Amérique latine.

Si la part des films de catalogue dans les ventes est assez basse au sein de la zone (10,3 %, soit 12,3 points de moins que la moyenne mondiale), elle recouvre là encore des réalités contrastées en fonction des territoires, allant de 2,0 % des recettes pour les films de catalogue (Autres pays d'Amérique latine) à 46,9 % (Mexique). Les exportateurs interrogés soulignent de fait que l'Amérique latine est, avec l'Asie, la zone la plus intéressée par les ventes de droits d'adaptation de films français, en raison d'une production locale forte et en expansion. Ils notent également que la zone reste globalement sinistrée, du fait notamment de l'instabilité politique et économique que traversent plusieurs pays en son sein, entraînant des fermetures de salles et la disparition de sociétés de distribution.

Évolution des recettes d'exportation en Amérique latine (M€)

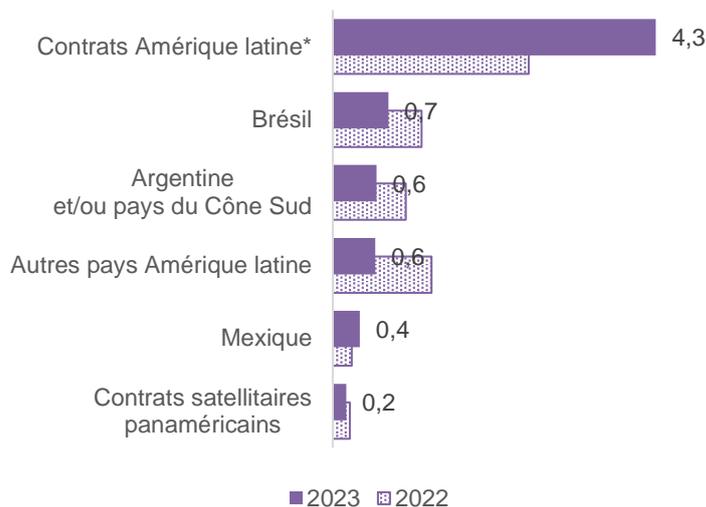


Source : CNC.

En 2023, les recettes des films français en provenance du **Brésil**, en baisse pour la quatrième année consécutive, s'effondrent à 743,6 K€, soit -37,4 % sur un an (1,2 M€ en 2022) et -74,6 % par rapport à 2019 (2,9 M€), au plus bas niveau historique. Le nombre d'exportateurs actifs sur le territoire reste élevé en 2023, à 29 (30 en 2022), mais avec une forte concentration des recettes : deux sociétés concentrent 53,9 % des recettes.

Le nombre de films récents vendus est en légère augmentation (79 films en 2023, contre 75 en 2022), mais leur prix moyen d'acquisition est en forte baisse de 46,8 %, à 7,5 K€ en 2023, contre 14,1 K€ en 2022 (19,9 K€ en moyenne sur la décennie), tombant au plus bas niveau historique. Le nombre de films de catalogue (représentant 20,5 % des recettes) est quant à lui en baisse de 38,7 % (146 films en 2023, contre 238 en 2022), mais avec un prix moyen d'acquisition en hausse de 87,4 %, à 1,0 K€, restant au deuxième plus bas niveau historique derrière 2022 (0,6 K€).

Montant des recettes par territoire en Amérique latine (M€)



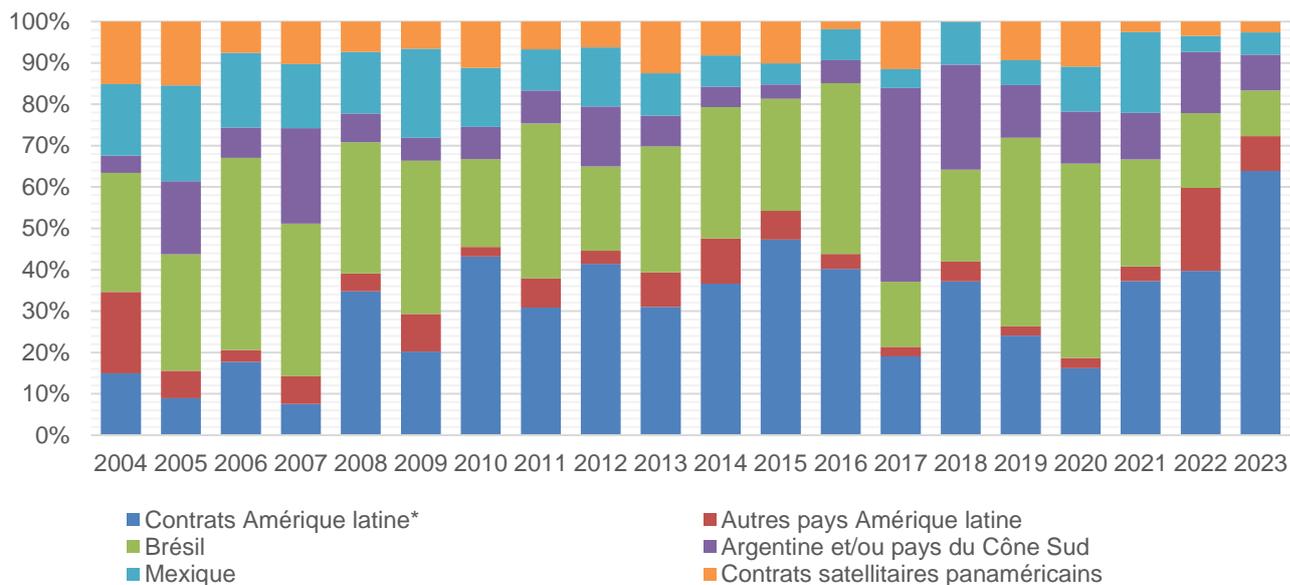
* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Amérique latine, dont plateformes V&D / V&DA régionales.
Source : CNC.

Les ventes de films français à destination du **Mexique** augmentent de 42,6 % en 2023, pour atteindre 363,1 K€, deuxième plus bas niveau historique derrière 2022 (254,6 K€). Cette augmentation est principalement liée à la hausse du nombre d'exportateurs actifs sur le territoire, soit 21 sociétés en 2023 (dont deux concentrent 53,6 % des recettes), contre 14 en 2022.

Le Mexique est le territoire sur lequel la part de recettes liée à la vente de films de catalogue est la plus importante (46,9 %), notamment du fait d'une production locale très dynamique, qui s'appuie sur les cessions de droits d'adaptation de films français. Le nombre de films de catalogue subit une forte baisse de 57,4 % (63 films en 2023, contre 148 en 2022), mais le prix moyen d'acquisition est multiplié par plus de trois (2,7 K€, contre 0,9 K€ en 2022), bien qu'il reste bas. De son côté, le nombre de films récents double presque (40 en 2023, contre 22 en 2022), mais le prix moyen d'acquisition baisse de 16,4 % pour s'établir à 4,8 K€ (5,8 K€ en 2022), prix le plus bas de la zone.

Les productions françaises bénéficient néanmoins localement de la visibilité offerte par le Tour de Cine Francés, festival du film français porté par la société de distribution Nueva Era Films. En 2023, la diversité du cinéma français était une nouvelle fois mise en avant par le festival, avec *Arrête avec tes mensonges*, *Le Livre des solutions*, *Mon crime*, *Nouveau départ*, *Revoir Paris*, *Un métier sérieux*, et *À la belle étoile*, et le Mexique totalisait 1,1 million d'entrées en salles pour les films français.

Poids des différents territoires dans les recettes issues d'Amérique latine (%)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Amérique latine, dont plateformes VàD / VàDA régionales.
Source : CNC.

f. Afrique et Moyen-Orient



Les contrats régionaux avec le Moyen-Orient, 1^{ère} source de recettes en Afrique et au Moyen-Orient
906,1 K€ de recettes en 2023
(+184,1 % par rapport à 2022)

En 2023, les recettes générées par la vente de films français en Afrique diminuent pour la deuxième année consécutive : à 396,2 K€, contre 414,6 K€ en 2022 (-4,4 %), le plus bas niveau historique derrière 2020 (381,4 K€). Les exportateurs soulignent pourtant des discussions avec des acheteurs locaux :

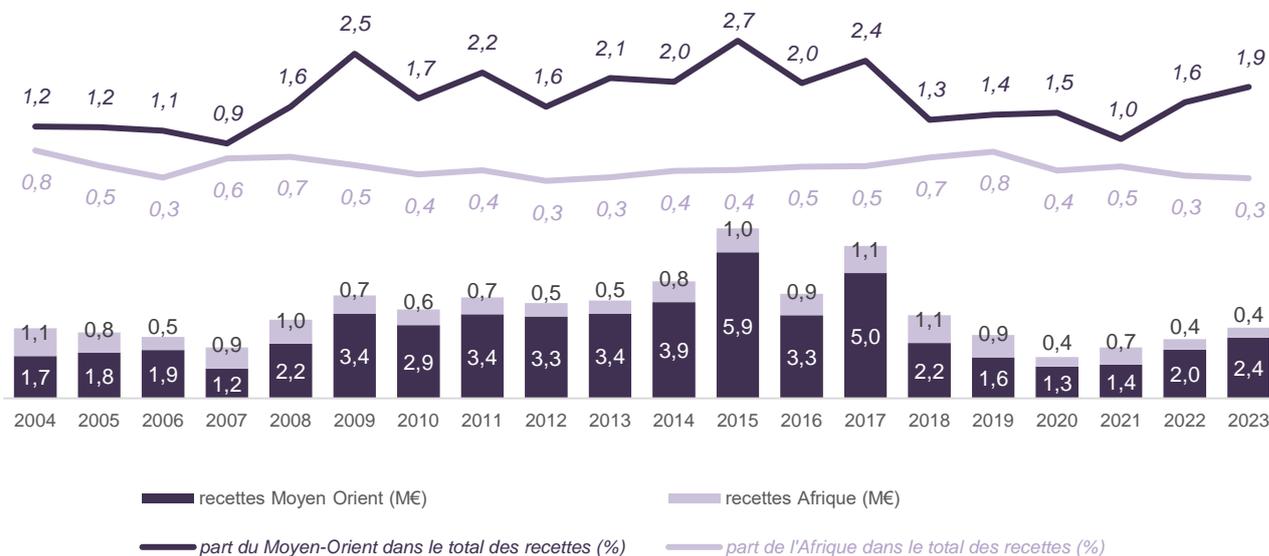
« Nous avons de plus en plus de contacts avec des acheteurs en Afrique, notamment en Afrique subsaharienne. Les prix sont peu élevés, mais augmentent. La zone émerge lentement. »

Les ventes contractées au Moyen-Orient augmentent de façon significative pour la troisième année consécutive, après avoir atteint en 2020 (1,3 M€) leur plus bas niveau depuis 2007 (1,2 M€). Elles restent à -16,0 % en regard de la moyenne décennale (2,9 M€), mais atteignent 2,4 M€ en 2023, soit +24,5 % sur un an (1,9 M€ en 2022), une évolution positive soulignée par les exportateurs interrogés :

« En dehors du Liban, qui est sinistré, le Moyen-Orient s'ouvre au cinéma à l'occidentale, même si l'on y fait peu de gros succès et que les films recherchés sont principalement anglophones. L'Arabie saoudite, par exemple, a ouvert de nombreuses salles. »

Pour les deux zones, les ventes sont majoritairement liées aux films récents. Ils représentent 74,5 % des ventes à destination de l'Afrique, une part en augmentation de 2,4 points sur un an (72,1 % en 2022) mais qui recouvre des réalités contrastées en fonction des territoires, et 95,2 % de celles effectuées au Moyen-Orient, une part relativement homogène sur l'ensemble des territoires de la zone, et là encore en hausse, à +3,7 points sur un an (91,5 % en 2022).

Évolution des recettes d'exportation en Afrique et au Moyen-Orient (M€)



Source : CNC.

Malgré des résultats en hausse au global, l'évolution des recettes en provenance du Moyen-Orient est très variable en fonction des marchés locaux. Les contrats à destination du **Liban, et/ou de l'Égypte et des territoires secondaires du Moyen-Orient** sont ainsi multipliés par plus de six (+540,5 %) sur un an. À 289,7 K€ en 2023, ils restent néanmoins au troisième plus bas niveau de la décennie, derrière 2022 et 2021, sur des territoires notamment marqués par l'effondrement du marché libanais en raison des crises politique et économique que traverse le pays. 16 sociétés sont actives sur ces marchés, mais une seule concentre 68,3 % des recettes en 2023. Cette forte hausse sur un an est à relativiser car, en miroir, les recettes en provenance des **Autres pays du Moyen-Orient**, qui peuvent avoir certains territoires en commun avec le territoire précédent, subissent une baisse de 14,0 %, à 527,9 K€ en 2023.

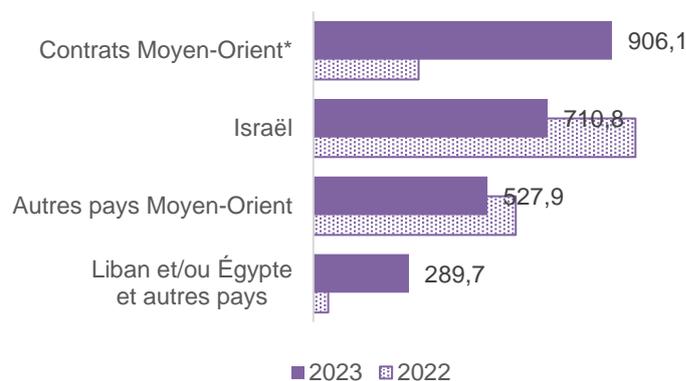
Les recettes issues des **contrats régionaux** sont également en forte hausse, multipliées par presque trois, à 906,1 K€ en 2023. Elles atteignent ainsi plus de 3,5 fois le montant de 2019 et se situent à 55,6 % au-dessus de la moyenne décennale. Ces contrats portent à 97,5 % sur des films récents, plus haut taux de la zone, et deuxième plus haut taux au monde, à égalité avec les contrats régionaux d'Europe centrale et orientale, derrière les contrats portant sur les territoires secondaires d'Amérique latine (98,0 %). 16 sociétés sont actives sur la zone, mais une seule société concentre 45,1 % des recettes, et deux sociétés en concentrent 77,0 %.

Les recettes en provenance d'Israël diminuent quant à elles de 27,3 % sur un an, à 710,8 K€ en 2023, contre 977,2 K€ en 2022 (plus haut niveau de la décennie derrière 2017, à 1 098,6 K€). Le territoire se démarque néanmoins sur la zone avec le nombre de sociétés actives le plus important et en hausse (27 en 2023, contre 26 en 2022 et 25 en 2021), et une concentration moins importante que sur les autres territoires : les trois sociétés les plus actives concentrent 51,5 % des recettes.

Malgré cette baisse des recettes, plusieurs exportateurs soulignent l'appétence des publics israéliens pour les films français, quelle que soit leur typologie (films d'auteur ou à potentiel commercial), ainsi que le dynamisme de plusieurs structures de distribution locales, à l'instar de Lev Cinemas (*Le Procès Goldman*, *Une année difficile*, *La Passion de Dodin Bouffant*, *Áma Gloria...*) et Shoval (*Chien et Chat*, *Le Dernier Jaguar*).

Le marché moyen-oriental continue par ailleurs de se structurer, notamment grâce à l'autorisation d'ouverture des salles de cinéma en Arabie saoudite dans le cadre du programme de modernisation plus général initié sur le territoire depuis 2016 (programme « Vision 2030 »). L'important projet de construction du parc cinématographique saoudien (ouverture de plus de 60 cinémas et presque 600 écrans depuis 2018), soutenu par le groupe américain AMC, privilégie les productions américaines ou régionales (notamment égyptiennes), mais les liens culturels entre le pays et la France se renforcent progressivement (partenariats avec les Gobelins et la Fémis, ou avec le Red Sea Festival), et plusieurs exportateurs saluent l'émergence de ce nouveau territoire.

Montant des recettes par territoire au Moyen-Orient (K€)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires du Moyen-Orient, dont plateformes V&D / V&DA régionales.

Source : CNC.

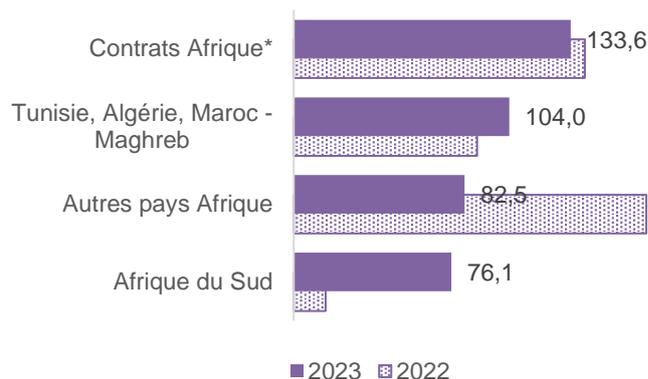
En Afrique, comme au Moyen-Orient, l'évolution globale des recettes recouvre des résultats très contrastés en fonction des territoires et des années. Les recettes en provenance d'**Afrique du Sud** sont ainsi multipliées par presque cinq sur un an, atteignant 76,1 K€ en 2023, contre 15,5 K€ en 2022, plus bas niveau jamais observé pour ce pays. 12 sociétés sont actives sur le territoire, contre sept en 2022 et 10 en 2021, mais une seule concentre la moitié des recettes. Le nombre de ventes de films récents augmente, passant à 17 en 2023 contre 7 en 2022, tout comme, dans une mesure bien plus importante, les ventes de films de catalogue, à 60 en 2023 contre 6 en 2022.

En dehors de l'Afrique du Sud, les recettes perçues au sein des territoires du **Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc)** augmentent également de 17,4 % sur un an, à 104,0 K€ en 2023. Elles concernent les ventes de films récents à 94,8 %, part la plus élevée de la zone ; une répartition qui provient principalement d'une baisse du nombre de films de catalogue acquis (24 en 2023, contre 431 en 2022), bien plus importante que pour les films récents (40 films en 2023, contre 48 en 2022).

À l'inverse de la dynamique observée sur les autres zones d'export, les recettes liées aux **contrats régionaux** baissent légèrement en Afrique, à 133,6 K€ en 2023 contre 140,4 K€ en 2022, soit -4,9 % sur un an mais +23,1 % par rapport à la moyenne décennale (108,5 K€). Ces recettes restent la première part de marché de la zone (33,7 %). 76,8 % des recettes proviennent de la vente de films récents. 16 exportateurs sont actifs sur l'ensemble de la zone via ces contrats régionaux, contre six en 2022 et cinq en 2021, et le nombre de films vendus est en nette augmentation sur un an : 28 films récents en 2023 contre 19 en 2022 (+47,4 %), et 24 films de catalogue contre 2 en 2022.

Les ventes à destination des **territoires secondaires d'Afrique** subissent de leur côté une baisse importante de 51,5 % sur un an. Si 14 sociétés sont actives sur ces territoires, une seule concentre 54,6 % des recettes. Ces recettes concernent des films récents à 69,1 %. Le nombre de ventes baisse de moitié à la fois pour ces derniers (32 en 2023, contre 61 en 2022) et pour les films de catalogue (15 en 2023, contre 29 en 2022).

Montant des recettes par territoire en Afrique (K€)



* Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Afrique, dont plateformes V&D / V&DA régionales.
Source : CNC.

g. Océanie



L'Australie et/ou Nouvelle-Zélande
2,0 M€ de recettes en 2023
(+31,3 % par rapport à 2022)

Après une année 2021 marquée par une forte croissance (+119,4 % en un an), et une année 2022 en retrait de 22,3 % (1,5 M€), les recettes en **Australie et/ou en Nouvelle-Zélande** repartent à la hausse en 2023, atteignant 2,0 M€, soit +31,3 % sur un an. Elles restent cependant inférieures de 6,9 % par rapport à 2014-2023 (2,1 M€). Le nombre de sociétés actives sur la zone diminue légèrement en 2023 (29 exportateurs, contre 32 en 2022) ; les montants moyens perçus sont donc en hausse (68,6 K€, contre 47,3 K€ en 2022, soit +45,0 %), tout comme les montants médians (32,8 K€, contre 24,2 K€ en 2022, soit +35,5 %), les recettes étant relativement peu concentrées (les cinq sociétés les plus actives concentrent 56,2 % des recettes).

En Océanie, 79,4 % des recettes proviennent de la vente de films récents. Le nombre d'acquisitions est en baisse pour ces derniers en 2023 (115, contre 141 en 2022, soit -18,4 %), tandis que le nombre de ventes effectuées pour des films de catalogue est en hausse (265, contre 183 en 2022). Le prix moyen d'acquisition augmente dans les deux cas, à +49,1 % pour les films récents (13,7 K€, contre 9,2 K€ en 2022), et +30,9 % pour les films de catalogue (1,5 K€, contre 1,2 K€ en 2022).

Plusieurs exportateurs louent une réelle appétence pour le cinéma d'auteur français et une exploitation profitable en festivals, avec le succès continu du Festival du film français de l'Alliance française, véritable rampe de lancement pour les films français sur le territoire. Les exportateurs soulignent par ailleurs l'engagement des distributeurs australiens, parmi lesquels Palace Films (*Les Trois Mousquetaires – Milady*, *Áma Gloria*, *Une année difficile*, *Bonnard*, *Pierre et Marthe*, *La Nouvelle Femme...*) et Madman Entertainment (*Anatomie d'une chute*, *Bernadette...*). En 2023, les spectateurs et spectatrices de la zone se déplacent notamment en nombre pour voir le film d'animation *Pattie et la Colère de Poséidon*, distribué par Icon Film Distribution (83 000 billets vendus) ou encore *Les Cyclades* (Palace Films, 55 000).

Évolution des recettes d'exportation en Océanie (M€)



Source : CNC.

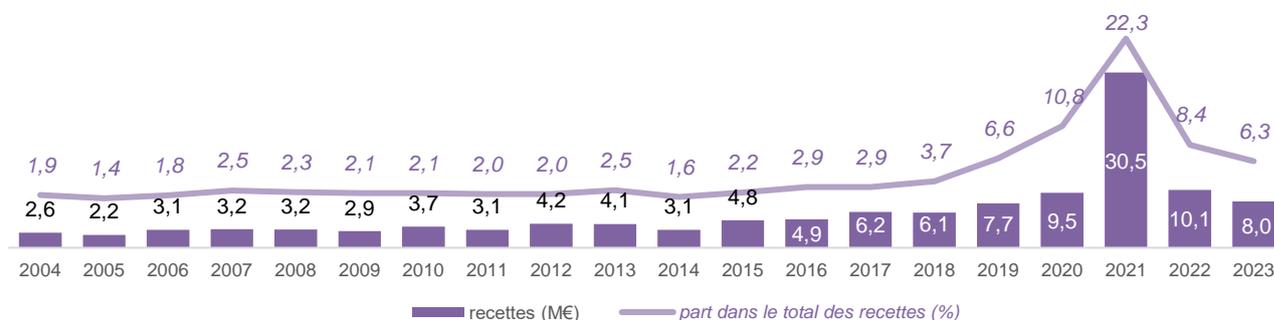
h. TV5 Monde, compagnies aériennes et plateformes de VàD / VàDA monde

Afin de mieux identifier le montant des recettes issues de ventes déterritorialisées, une catégorie « Autres recettes » a été ajoutée dans la zone Divers depuis 2018. Elle correspond à la différence constatée entre le total des recettes par type de droit et le total des recettes par territoire. De même, un champ « VàD / VàDA monde » a été ajouté au questionnaire en 2019 dans l'objectif de mieux isoler les recettes issues de ce type de ventes. Pour cette raison, les analyses comparatives menées avant 2018 doivent être appréhendées avec prudence.

Les ventes réalisées auprès de TV5 Monde, des compagnies aériennes ou des plateformes de VàD / VàDA monde génèrent 8,0 M€ en 2023, contre 10,1 M€ en 2022, en nette baisse pour la deuxième année consécutive (-20,3 % sur un an et -73,6 % par rapport à 2021, année inédite avec 30,5 M€ de recettes, marquée par la vente du film *Coda* au service de VàDA mondial Apple TV+). Elles demeurent à 4,0 % au-dessus de 2019 (7,7 M€).

Les ventes diverses se singularisent des autres types de ventes par l'importance du poids des films de catalogue, une part cependant en forte baisse sur un an : à 36,2 % de l'ensemble des recettes, elles reculent de 13,4 points sur un an (49,6 % en 2022). Cette part élevée s'explique par la nature des modes d'exploitation concernés (chaînes de télévision, plateformes de VàD / VàDA ou autres types de services), les films récents étant principalement destinés à une exploitation en salles, mais elle recouvre des réalités contrastées en fonction des modes de diffusion.

Évolution des recettes diverses (M€)



Source : CNC.

Portés par la montée en puissance des usages délinéarisés en réponse aux fermetures de salles à travers le monde en 2020 et 2021, **les services de VàD / VàDA monde** constituent un important relai pour les films français. En 2023, les recettes issues de la vente de droits monde auprès de ces services sont en recul pour la deuxième année consécutive (4,5 M€, soit -5,9 % en un an), mais demeurent supérieures à 2019 (3,0 M€). Elles constituent la première part de marché des droits divers, avec 56,3 % des recettes, et 3,6 % des recettes mondiales (-0,4 point sur un an). 21 sociétés bénéficient de ces contrats, et les recettes se déconcentrent largement sur un an : 92,0 % étaient concentrées sur trois sociétés en 2022, quand les trois sociétés les plus actives n'en concentrent plus que 68,1 % en 2023.

Les services de VàD / VàDA constituent un relai d'exposition pour les films de catalogue, qui constituent 25,3 % des recettes. En 2023, 1 601 films de catalogue ont été achetés par les

services de VàD / VàDA mondiaux, un nombre en hausse continue (1 002 films en 2022 et 142 en 2019). Les prix pratiqués sont bas, mais en augmentation, à 0,7 K€ en 2023, contre 0,4 K€ en 2022 (+91,1 %). Plusieurs exportateurs pointent néanmoins un repli croissant des ventes auprès de ces acteurs qui privilégient leurs propres contenus ou des acquisitions segmentées en fonction des demandes locales. Ce repositionnement stratégique des services de VàDA se retrouve dans un moindre volume de films récents achetés (51 en 2023, contre 71 en 2022, et 120 en 2021), malgré un prix moyen d'acquisition élevé, et en légère hausse sur un an (66,2 K€, contre 62,4 K€, soit +6,1 %).

Quelques films français récents bénéficient toutefois d'une importante exposition en 2023 grâce à ces acteurs. C'est le cas notamment du film d'animation *Miraculous, le film* (diffusé sur 34 territoires via Netflix, Prime Video et Disney+), du drame *Petite Maman* (diffusé sur 33 territoires via Prime Video, Max, Mubi et Netflix), des comédies d'auteur *Rien à foutre* (diffusé sur 31 territoires via Mubi) et *Yannick* (idem), du biopic *Eiffel* (diffusé sur 28 territoires via Prime Video et Max) ou encore du documentaire *Notre corps* (diffusé sur 22 territoires via Mubi).

Les ventes à TV5 Monde, deuxième part de marché des droits divers (23,8 %), demeurent une source importante de revenus pour les sociétés d'exportation de films français, en particulier pour les films de catalogue, qui constituent 76,3 % des recettes, la part la plus élevée au niveau mondial. En 2023, les recettes s'établissent à 1,9 M€, en légère baisse de 4,0 % par rapport à 2022 (2,0 M€) et en ligne avec la moyenne 2014-2023. Cette baisse s'explique par un moindre nombre de films acquis, autant parmi les films récents (34 films en 2023, contre 26 en 2022), que parmi les films de catalogue (107 en 2023, contre 128 en 2022). Les prix moyens d'acquisition sont quant à eux en augmentation, à +15,0 % pour les films récents (13,4 K€, contre 11,6 K€ en 2022) et +19,7 % pour les films de catalogue (13,6 K€, contre 11,4 K€).

Après une année 2021 lourdement impactée par la limitation des vols internationaux du fait de la pandémie de Covid-19 (0,9 M€) et une année 2022 en net rebond (+89,2 % sur un an), les recettes de *l'inflight*, c'est-à-dire **les ventes aux compagnies aériennes (et aux bateaux)**, baissent à nouveau en 2023. Elles s'établissent à 1,6 M€, contre 1,8 M€ en 2022, soit -12,9 % sur un an et -23,7 % par rapport à 2014-2023 (2,04 M€). Ces recettes, qui bénéficient à 23 sociétés en 2023, dont trois en concentrent 54,3 %, concernent des films récents à 80,9 %. Le nombre de films acquis est stable pour les films récents (103, contre 101 en 2022), et en hausse pour les films de catalogue (100, contre 89 en 2022) ; le prix moyen d'acquisition est donc en baisse, à -17,7 % pour les films récents (12,3 K€ en 2023, contre 14,9 K€ en 2022), et -7,8 % pour les films de catalogue (3,0 K€ en 2023, contre 3,2 K€ en 2022).

Pour pénétrer ce marché, les exportateurs français travaillent généralement avec des sociétés spécialisées (Entertainment In Motion ou France Vision Services par exemple) dans la commercialisation de tels droits, les négociations en direct avec les compagnies aériennes se faisant de plus en plus rares.

II. Les coproductions internationales

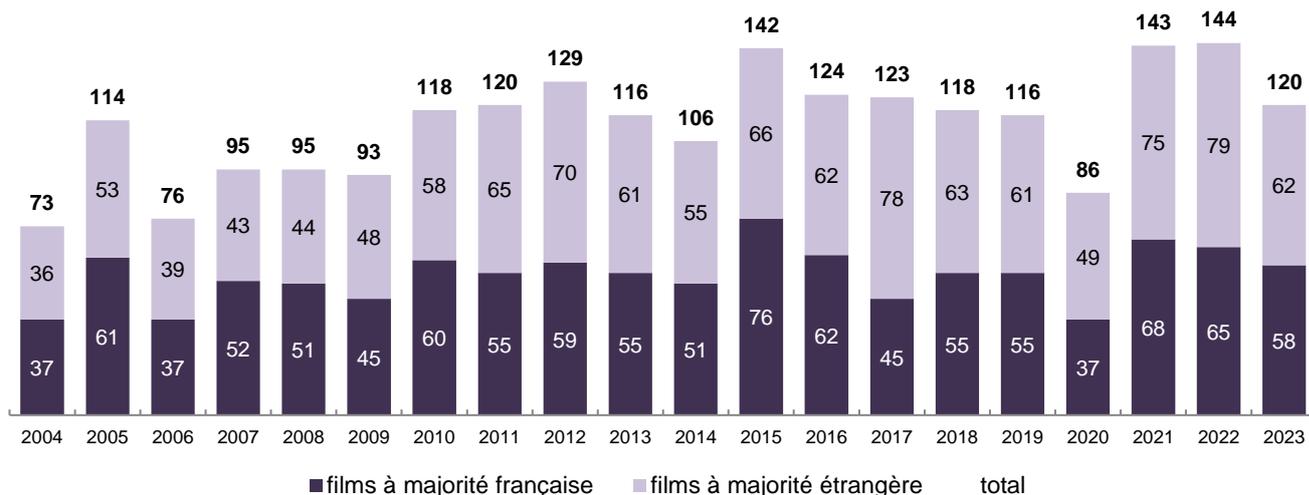
Les flux financiers drainés par les films français entre la France et l'étranger peuvent également être appréhendés sous un autre aspect : celui de la participation de partenaires étrangers au préfinancement de films français sous forme d'apports en coproduction.

Les données présentées dans cette partie portent sur les films français ayant obtenu l'agrément des investissements du CNC ou directement l'agrément de production. Sont exclus les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes, ainsi que les films qui ne font appel à aucun financement encadré, ni au soutien financier du CNC et dont la production n'est pas terminée. L'année de référence est celle de l'agrément.

A. Investissements français et étrangers dans les coproductions françaises

Le nombre de coproductions internationales baisse en 2023 par rapport au niveau record de 2022 (-16,7 %), à 120 films (144 en 2022), retrouvant leur niveau de 2017 (123). Les coproductions internationales à majorité française restent nombreuses : 58 en 2023, soit une baisse de 10,8 % par rapport à 2022 (65), mais un nombre encore supérieur de 12,3 % à la moyenne 2017-2019 (52). Les coproductions à majorité française composent ainsi 24,6 % des films d'initiative française en 2023. Le nombre de coproductions à majorité étrangère atteint 62 films, soit 17 de moins qu'en 2022 qui, avec 79 films, était au plus haut niveau historique. Les coproductions à majorité étrangère sont également en retrait de 7,9 % par rapport à 2017-2019. En 2023, les films de coproduction internationale composent 40,3 % de l'ensemble des films agréés, contre 50,2 % en 2022, 42,1 % en 2021 et 39,6 % en 2017-2019. Ces films ont été coproduits avec 38 pays partenaires, contre 33 en 2022 et 39 en moyenne sur la dernière décennie.

Nombre de films de coproduction internationale

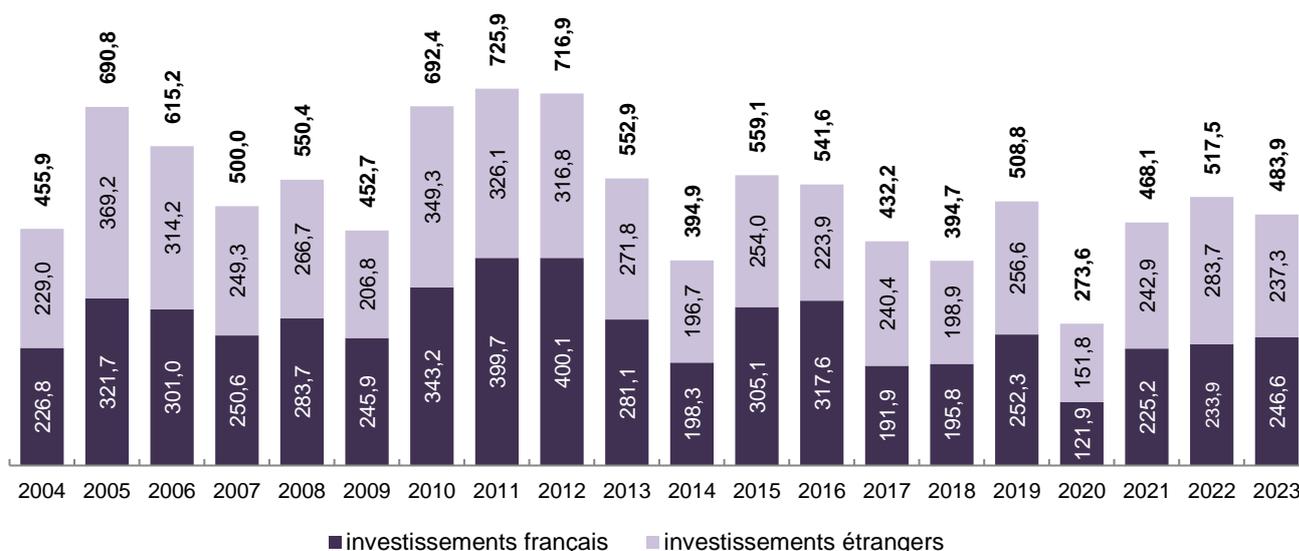


Source : CNC.

En 2023, les investissements dans les films de coproduction internationale s'établissent à 483,9 M€, en baisse de 6,5 % par rapport à 2022 (517,5 M€), mais à +8,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (439,6 M€).

En particulier, les investissements étrangers dans les coproductions internationales baissent de 16,4 % sur un an, à 237,3 M€ en 2023 contre 283,7 M€ en 2022 (plus haut niveau depuis 2012, à 316,8 M€). Les investissements étrangers restent cependant supérieurs de 2,3 % à la moyenne 2017-2019 (230,2 M€). Les investissements français dans les coproductions internationales progressent quant à eux de 5,5 % sur un an, à 246,6 M€ en 2023 contre 233,9 M€ en 2022 (+15,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019, à 209,7 M€).

Investissements dans les coproductions internationales (M€)



Source : CNC.

B. Les investissements étrangers selon la provenance géographique

Les apports des différentes zones géographiques dans la production française varient fortement au fil des ans.

Sur la dernière décennie, l'**Europe de l'Ouest** est la première zone de coproduction cinématographique avec la France, tant par le montant des investissements que par le nombre de films coproduits. En 2023, les pays d'Europe de l'Ouest apportent 186,1 M€ dans 98 films, soit 1,9 M€ par film en moyenne (2,0 M€ en 2022). Le nombre de coproductions au sein de la zone baisse ainsi de 14,8 % sur un an (115 films en 2022), et les apports totaux de 18,8 % (229,1 M€ en 2022, plus haut niveau de la décennie). En 2023, les coproductions avec l'Europe de l'Ouest sont ainsi en ligne avec la moyenne 2017-2019 (184,3 M€, pour un nombre moyen de films identique) et restent légèrement au-dessus de la moyenne décennale (182,2 M€, pour un nombre moyen de films là aussi identique).

En 2023, l'Europe de l'Ouest apporte 79,5 % de l'ensemble des investissements étrangers en coproduction dans les films français, soit 1,3 point de moins sur un an, mais une part dans la moyenne décennale (79,2 %).

En 2023, l'**Amérique du Nord** reste, comme en 2022, la deuxième zone de coproduction avec la France, à 23,8 M€ d'investissements, tous apportés par le Canada, seul pays à intervenir en coproduction sur des films français. Ces apports sont en baisse de 32,5 % par rapport à 2022 (35,3 M€), qui avait vu les investissements nord-américains multipliés par sept sur un an, mais sont à 39,8 % au-dessus de la moyenne 2017-2019 (17,0 M€). En 2023, le nombre de coproductions avec la zone s'élève à 9, contre 14 en 2022, mais seulement 5 en moyenne entre 2017 et 2019. La place occupée par l'Amérique du Nord en 2023, à 7,3 % de parts de marché, reste en ligne avec la moyenne de la décennie (7,8 %).

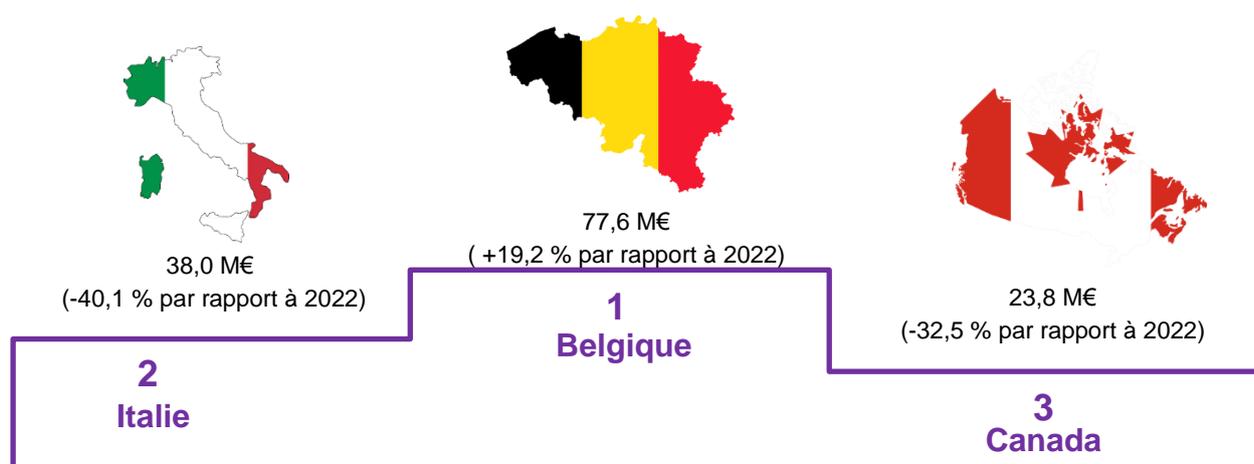
En 2023, l'**Europe centrale et orientale** reste impactée par la guerre en Ukraine, mais demeure la troisième zone de coproduction avec la France, à 9,8 M€ investis dans 11 films, des niveaux en hausse sur un an (+27,1 % par rapport aux 7,7 M€ investis en 2022 dans 8 coproductions). En 2023, aucun film n'est coproduit avec l'Ukraine (contre un en 2022, *Shttl*, réalisé par Ady Walter), mais un film est coproduit avec la Russie (aucun en 2022), *The Owner*, de Yury Bykov. L'Europe centrale et orientale reste en net retrait par rapport à la période pré-Covid, avec des investissements inférieurs de 41,3 % à la moyenne 2017-2019). En 2023, la zone représente 4,1 % des apports en coproduction, soit 1,4 point de plus qu'en 2022 (2,7 %), mais 1,4 point de moins que la moyenne décennale (5,5 %).

Nombre de coproductions internationales et investissements étrangers par zone

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de coproductions										
Europe de l'Ouest	81	102	104	102	93	99	68	118	115	98
Europe centrale et orientale	13	14	16	27	18	9	12	13	8	11
Amérique du Nord	7	13	3	4	3	8	4	4	14	9
Afrique	8	10	10	7	14	7	8	12	15	8
Amérique latine	4	6	8	5	6	4	8	6	8	8
Asie	4	2	3	1	4	1			4	3
Moyen-Orient	4	9	5	5	2	4	4	8	3	2
Océanie	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0
total	106	142	124	123	118	116	86	143	144	120
investissements étrangers (M€)										
Europe de l'Ouest	135,8	193,5	175,8	195,4	159,2	198,3	123,3	215,7	229,1	186,1
Europe centrale et orientale	31,6	30,1	3,9	6,5	1,7	42,9	5,0	5,0	35,3	9,8
Amérique du Nord	9,5	9,8	14,5	25,3	16,5	8,1	10,4	11,4	7,7	23,8
Afrique	5,0	4,7	3,2	4,2	4,9	2,8	2,1	5,0	4,7	3,8
Amérique latine	3,4	6,2	9,4	1,5	3,5	2,1	4,3	3,0	3,7	12,4
Asie	1,8	5,1	2,5	2,5	1,1	2,0	1,5	2,7	0,7	0,4
Moyen-Orient	9,6	4,5	14,7	2,4	12,1	0,3	-	-	2,5	0,9
Océanie	-	-	-	2,6	-	-	5,1	-	-	-
total	196,7	254,0	223,9	240,4	198,9	256,6	151,8	242,9	283,7	237,3

Source : CNC.

Les 3 pays investissant le plus en coproduction dans les films français agréés en 2023



Après une année 2021 en retrait, derrière l'Italie, la **Belgique** est en 2023, pour la deuxième année consécutive, en tête du classement des pays qui investissent le plus en coproduction dans les films français, à hauteur de 77,6 M€, soit une hausse de 19,2 % par rapport à 2022 (65,1 M€) et de 33,6 % par rapport à 2014-2023 (58,1 M€). Le pays est à l'origine de 32,7 % des apports en coproduction en provenance de l'étranger (+9,7 points sur un an).

41 films bénéficient en 2023 d'un investissement belge (48 en 2022), parmi lesquels de nombreux films d'animation comme *Flow*, de Gints Zilbalodis (Lettonie, France, Belgique), sélectionné dans la section Un certain regard du Festival de Cannes 2024 et multiprimé au Festival d'Annecy 2024, *La Plus Précieuse des marchandises*, de Michel Hazanavicius (France, Belgique), film d'ouverture du Festival de Cannes 2024, *Sauvages*, de Claude Barras (Suisse, France, Belgique), présenté à Cannes en séance spéciale et sélectionné à Annecy, ou encore *Marcel et monsieur Pagnol*, de Sylvain Chomet (France, Belgique, Luxembourg, sortie en 2025).

Les investissements **italiens** s'établissent à 38,0 M€ en 2023. Ils subissent une forte baisse de 40,1 % sur un an, après des années 2022 (63,4 M€) et 2021 (64,8 M€) à des plus hauts niveaux historiques. Les apports italiens demeurent cependant supérieurs de 1,4 % à la moyenne 2017-2019. Ils constituent 16,1 % des investissements en coproduction internationale en 2023, à 7,3 points de moins qu'en 2022 (22,3 %), mais dans la moyenne 2017-2019 (16,1 %).

19 films sont coproduits avec l'Italie en 2023 (27 en 2022, 14 par an en moyenne entre 2017 et 2019), dont *Grand Tour*, de Miguel Gomes (Portugal, Italie, France), prix de la mise en scène au Festival de Cannes 2024, *Marcello Mio*, de Christophe Honoré (France, Italie), en sélection officielle au Festival de Cannes 2024, ou encore *Vers un avenir radieux*, de Nanni Moretti (Italie, France), en sélection officielle au Festival de Cannes 2023.

Avec 23,8 M€ d'apports, le **Canada** reste dans le classement des trois premiers pays en termes d'investissements en coproduction pour la deuxième année consécutive, après huit ans d'absence et malgré une baisse des investissements de 32,5 % sur un an (35,3 M€ en 2022). Les apports du pays sont très inégaux en fonction des années. En 2023, grâce à l'accord de coopération France-Canada renouvelé en 2021, ils sont ainsi à 28,2 % au-dessus de la moyenne 2014-2023 (18,6 M€). Les investissements canadiens représentent, en 2023, 10,0 % de l'ensemble des apports de coproduction, à 2,4 points de moins qu'en 2022 (12,4 %).

Neuf films sont coproduits par le Canada en 2023 (14 en 2022, cinq par an en moyenne en 2017-2019), dont *Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan*, de Ken Scott (France, Canada), adapté du roman éponyme de Roland Perez et notamment préfinancé par Prime Video, *Les Linceuls*, de David Cronenberg (Canada, France), en sélection officielle au Festival de Cannes 2024, ou encore le film d'animation *La mort n'existe pas*, de Félix Dufour-Laperrière (Canada, France, sortie en 2025).

En 2023, la concentration des investissements en provenance de l'étranger est stable, après deux années d'accroissement. Les cinq premiers pays apportent 73,3 % du montant total des investissements étrangers dans la production cinématographique française, contre 73,1 % en 2022, 70,7 % en 2021 et 64,9 % en 2020. Ce niveau demeure toutefois inférieur à celui observé en 2019 (83,6 %).

Les quinze premiers pays en termes d'apports en coproduction dans les films français en 2023

	investissements (M€)	évol. 23/22 (%)	évol. 23/19 (%)	part de marché (%)
1 Belgique	77,64	+19,2%	+43,6%	32,7%
2 Italie	37,99	-40,1%	+1,4%	16,0%
3 Canada	23,82	-32,5%	+39,8%	10,0%
4 Allemagne	21,14	+157,2%	-41,3%	8,9%
5 Suisse	13,25	+11,5%	+110,3%	5,6%
6 Brésil	10,83	+944,7%	+721,7%	4,6%
7 Espagne	8,96	-69,2%	-65,4%	3,8%
8 Luxembourg	7,37	-49,2%	+20,0%	3,1%
9 Portugal	5,79	-17,6%	+93,1%	2,4%
10 Pays Bas	3,30	+90,1%	+501,8%	1,4%
11 Danemark	3,16	+332,2%	+649,5%	1,3%
12 Grèce	2,59	+69,8%	+6,5%	1,1%
13 Suède	1,92	-16,2%	-28,0%	0,8%
14 Maroc	1,83	+15,0%	+108,5%	0,8%
15 Autriche	1,70	-55,6%	-21,9%	0,7%
Total	221,29	-10,5%	+12,7%	93,3%

Source : CNC.

III. Les sociétés d'exportation de films français

A. Les sociétés d'exportation

Le secteur français de l'exportation se divise en trois catégories :

- les sociétés affiliées à des diffuseurs, qui disposent d'un catalogue important de titres français et/ou étrangers,
- les filiales de groupes d'exploitation cinématographique, dont le catalogue est principalement constitué de films qu'elles produisent ou coproduisent et distribuent en salles
- des sociétés indépendantes, pouvant être à la fois productrices et/ou distributrices et qui bénéficient d'un nombre plus restreint de titres ainsi que d'une solidité financière plus faible.

Cette structuration du secteur explique la forte concentration des résultats sur quelques entreprises.

L'exportation de films français est un secteur polarisé dont l'évolution est portée au fil des ans par quelques sociétés. La concentration des recettes, après avoir connu un pic en 2021, revient à un niveau comparable à 2019 : en 2023, les trois premières sociétés en termes de chiffre d'affaires captent 44,5 % des recettes encaissées pour la vente de films français à l'étranger, contre 46,6 % en 2022, 51,9 % en 2021 et 41,3 % en 2019. Ce décalage est largement lié aux fluctuations des activités de production et de vente d'EuropaCorp sur la période récente.

La concentration du secteur diffère selon l'âge des films vendus. En 2023, les recettes issues de la vente de films de catalogue demeurent plus concentrées que celles issues de la vente de films récents : trois des 38 sociétés ayant participé à l'étude en 2023 représentent 54,5 % des recettes issues de la vente de films de catalogue, contre 43,1 % pour les trois sociétés ayant les recettes les plus importantes issues de la vente de films récents.

2023 observe toutefois une tendance à la déconcentration, tant pour les films de catalogue que pour les films récents. La part des recettes détenues par les trois principales sociétés d'exportation de films de catalogue subit ainsi une baisse de 11,2 points sur deux ans (65,7 % en 2021), et la part des recettes des trois principales sociétés d'exportation de films récents chute de 13,3 points (56,4 % en 2021). Ce taux de concentration demeure à 7,2 points plus élevé qu'en 2019 (35,9 %).

Nombre d'entreprises et répartition selon leurs recettes d'exportation de films français

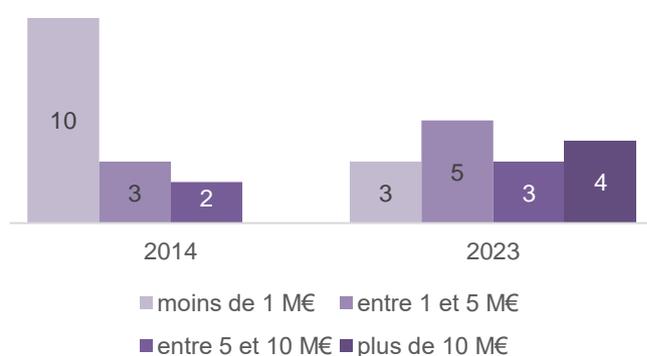
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre d'entreprises										
plus de 10 M€	5	5	5	6	6	4	3	4	3	5
entre 5 et 10 M€	2	3	2	4	2	4	1	1	4	3
entre 1 et 5 M€	9	8	11	9	10	10	12	13	15	10
moins de 1 M€	6	10	13	16	16	19	25	27	15	19
total	22	26	31	35	34	37	41	45	37	37
part des recettes (%)										
plus de 10 M€	81,8	79,9	74,4	73,9	74,9	52,0	45,1	61,0	46,6	60,6
entre 5 et 10 M€	8,1	11,1	8,5	14,9	9,1	24,1	11,0	6,0	24,1	17,9
entre 1 et 5 M€	8,8	7,7	14,8	8,7	13,0	18,7	35,1	27,0	26,1	15,3
moins de 1 M€	1,3	1,3	2,3	2,6	3,1	5,1	8,8	6,0	3,1	6,2
total	100,0									

En 2023, 37 sociétés sur les 38 interrogées déclarent effectuer des ventes de films français à l'étranger.

Source : CNC.

Parmi les 37 exportateurs de films français actifs en 2023, 15 avaient déjà déclaré des recettes en 2014. Aucune société active dès 2014 n'a intégré de tranche de recettes inférieure dix ans plus tard, et 11 sociétés intègrent, en 2023, une tranche de recettes supérieure à celle correspondant à leur activité en 2014, signe d'une consolidation du secteur. Parmi les dix sociétés qui déclaraient moins de 1 M€ de recettes en 2014, quatre déclarent entre 1 et 5 M€ en 2023, deux déclarent entre 5 et 10 M€, et une déclare plus de 10 M€. Parmi les trois sociétés qui déclaraient entre 1 et 5 M€ de recettes en 2014, une déclare entre 5 et 10 M€ en 2023, et une déclare plus de 10 M€. Enfin, parmi les deux sociétés qui déclaraient entre 5 et 10 M€ de recettes en 2014, toutes déclarent plus de 10 M€ en 2023. Aucune société toujours active en 2023 ne déclarait plus de 10 M€ de recettes en 2014.

Nombre d'exportateurs actifs en 2014 et 2023 selon leurs recettes d'exportation de films français



Base : 15 sociétés d'exportation ayant déclaré des recettes d'exportation de films français en 2014 et en 2023.
Source : CNC.

B. L'emploi dans le secteur de la vente internationale

En 2023, 35 des 37 sociétés d'exportation ayant déclaré des recettes liées à la vente de films français ont renseigné la partie relative à leur effectif dans le questionnaire administré. La reprise d'activité, qui se poursuit en 2023, se répercute sur les sociétés d'exportation, dont l'emploi est en légère augmentation de 1,2 % par rapport à 2022. Les sociétés d'exportation indiquent employer 898 salariés en 2023 (887 en 2022), soit 26 par entreprise en moyenne (25 en 2022). Cette légère hausse du nombre de salariés se confirme en 2023 dans la plupart des sociétés de l'échantillon, mais recouvre des évolutions contrastées selon les sociétés. Parmi les 32 sociétés ayant répondu à l'enquête en 2022 et en 2023, plus de la moitié (18 sociétés) déclare un nombre de salariés supérieur en 2023, pour +135 salariés au total en 2023, contre +96 en 2022. Sept en déclarent moins, soit -96 salariés en 2023, contre -17 salariés en 2022.

L'importance du nombre de salariés déclarés par les entreprises de vente internationale est liée aux différentes typologies de sociétés interrogées, certaines structures intégrant des activités diversifiées. En 2023, les trois sociétés déclarant le plus de salariés concentrent 51,8 % des effectifs, une part en augmentation de 4,6 points sur un an (47,2 % en 2022).

Au sein des salariés des sociétés d'exportation, les vendeurs et vendeuses internationaux composent 22,0 % des effectifs en 2023. La légère hausse de l'emploi constatée au global recouvre une baisse du nombre de vendeurs : 198 en 2023, contre 204 en 2022, soit -2,9 % sur

un an. En 2023, 14 sociétés emploient plus de vendeurs qu'en 2022 (comme l'an dernier), soit 38 vendeurs supplémentaires (+56 vendeurs en 2022). Douze sociétés salarient moins de vendeurs en 2023 (quatre en 2022) (-43 vendeurs, contre -11 en 2022).

Nombre de salariés employés par les sociétés d'exportation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	évol. 23/22 (%)
sociétés ¹	21	25	30	34	33	35	40	39	36	35	-2,8 %
salariés	817	808	832	875	802	831	933	869	887	898	+1,2 %
<i>dont ventes</i>	144	144	166	166	169	172	190	170	204	198	-2,9 %

¹Le nombre de sociétés correspond au nombre de sociétés répondantes aux questions relatives à l'effectif des sociétés. Il peut donc différer du nombre total de sociétés ayant déclaré des recettes.

Source : CNC.

Le métier de la vente internationale est majoritairement féminin. En 2023, 64,1 % des salariés de cette profession sont des femmes, une part en légère augmentation de 2,3 points sur un an (61,8 % en 2022), et de 1,3 point par rapport à 2019 (62,8 %). Cette part est en ligne avec celle constatée sur l'ensemble des personnels des sociétés d'exportation (64,8 % de femmes parmi les effectifs totaux en 2023, tous métiers confondus y compris fonctions supports).

Les sociétés d'exportation ont majoritairement recours au contrat à durée indéterminée. Selon les déclarations des 35 sociétés d'exportation ayant renseigné le questionnaire sur l'emploi en 2023, 29 salarient des personnes en CDI (82,9 %), dont cinq emploient uniquement des personnes en CDI (14,3 %) et 15 emploient une majorité de personnes en CDI (42,9 %). Six sociétés seulement déclarent avoir recours aux CDD (17,1 %), et une seule déclare employer des personnes en CDDU. 20 sociétés (57,1 %) déclarent avoir recours aux stages ou à l'apprentissage.

Sur 29 sociétés salariant leurs employés en CDI, 26 emploient des femmes. Ces dernières représentent 60,3 % des salariés en CDI, soit -4,3 points par rapport à la part des effectifs totaux qu'elles représentent (64,8 %).

L'exportation des films français en 2023

Octobre 2024

Centre national du cinéma
et de l'image animée
Direction des études,
des statistiques
et de la prospective

291 boulevard Raspail
75675 PARIS Cedex 14
cnc.fr
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :
Marion Carrot, Élisabeth Caquelin,
Sophie Jardillier, Cécile Lacoue,
Catherine Souyri-Desrosier

Sauf mention particulière,
toute reproduction partielle
ou totale est autorisée sous réserve
de la mention : source CNC

